

# BMS : Fréquentes averses de pluie sur les wilayas du Centre et de l'Ouest

De fréquentes averses de pluie orageuses, accompagnées parfois de grêle, avec des rafales de vent sous orages, affecteront aujourd'hui plusieurs wilayas du Centre et de l'Ouest du pays, selon un bulletin météorologie spécial (BMS) diffusé hier par l'Office national de météorologie. P. 2

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 10 novembre 2019 - 13 Rabî`al-awwal 1441 - N° 2361 - 7<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaire des prières

Fajr : 05h45 Dohr : 12h32  
Asr : 15h22 Maghreb : 17h47 Isha : 19h09

MÉTÉO



Alger	: 15°	10°
Oran	: 16°	09°
Annaba	: 19°	10°
Béjaïa	: 17°	09°
Tamanrasset:	26°	11°

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

PRÉSIDENTE

**Le chef de l'Etat reçoit le chef du Gouvernement tunisien, Envoyé spécial du président Kais Saïed**

P. 24

18<sup>ÈME</sup> RÉUNION MINISTÉRIELLE AFRIQUE-PAYS NORDIQUES

**Bladehane, SG du MAE : «L'Algérie n'a cessé d'appeler les partenaires de l'Afrique à être à l'écoute des Africains»**

P. 5

ATTAQUE CONTRE UN CONVOI TRANSPORTANT DES EMPLOYÉS AU BURKINA FASO :

**L'Algérie condamne avec "force" un "lâche acte terroriste"**

P. 24

## ELECTION PRÉSIDENTIELLE :

# Le Conseil constitutionnel confirme la liste des cinq candidats validée par l'ANIE

Le Conseil constitutionnel a confirmé samedi la liste des cinq candidats retenus pour l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, validée la semaine dernière par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), et rejeté les recours introduits par neuf postulants à la candidature. Ainsi, les candidats retenus sont le président du Front Al-Moustakbel, Abdelaziz Belaid, le président de Talaie El Houriyet, Ali Benfli, le président du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, l'ancien Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, le secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique, Azzedine Mihoubi.

P. 3



LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS, M. BELMAHDI :

**«Le changement auquel aspire le peuple algérien ne peut s'opérer sans institutions»**

P. 3

BECHAR :

**Le ministre du tourisme préside les festivités populaires de célébration du Mawlid Ennaboui à Béni-Abbes**

P. 4

FINANCES

**Loukal : «Passer de l'aide sociale généralisée à l'aide ciblée réduira largement le déficit budgétaire»**

P. 6

SANTÉ

**FATIGUE : Comment faire le plein de vitamine C ?**

P.p 12-13

FOOTBALL

CAF AWARDS 2019 :

**10 Algériens parmi les nominés pour le Onze-type de l'année**

Dix footballeurs algériens figurent dans la liste pour composer la meilleure équipe africaine 2019, dont la cérémonie de remise du trophée aura lieu le 7 janvier 2020 à Hurghada (Egypte), a indiqué samedi la Fédération algérienne de football (FAF).

P. 22

TÉLÉPHONIE ET INTERNET :

**Plusieurs projets d'envergure lancés à Ghardaïa (Algérie Télécom)**

P. 7

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME, LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

**Découvertes de 4 casemates pour terroristes à Batna**

► 8 personnes arrêtées à Bordj Badji Mokhtar et Tamanrasset

P. 24

## MÉTÉO

## Fréquentes averses de pluie sur les wilayas du Centre et de l'Ouest

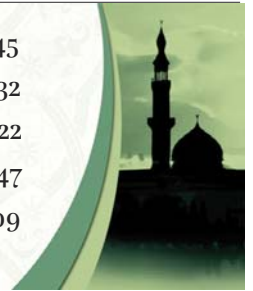
De fréquentes averses de pluie orageuses, accompagnées parfois de grêle, avec des rafales de vent sous orages, affecteront aujourd'hui plusieurs wilayas du Centre et de l'Ouest du pays, selon un bulletin météorologie spécial (BMS) diffusé hier par l'Office national de météorologie. Les pluies affecteront les wilayas de de Tlemcen, Ain-Temouchent, Oran, Mascara, Saïda, Sidi-Bel-Abbès, Tipaza, Ain-Defla, Alger, Boumerdes, Blida, Médéa, Bouira et Tizi-Ouzou, précise la même source. La validité du BMS s'étale du dimanche de 06H00 à 21H00 avec des cumuls prévus entre 20 et 30mm.



## Horaire des prières

Dimanche 13 Rab' al-awwal 1440

Fajr	05:45
Dohr	12:32
Asr	15:22
Maghreb	17:47
Isha	19:09



## CE MATIN À L'INFP

## Conférence nationale de la formation professionnelle



Le ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, Moussa Dada Belkheir, présidera ce matin à partir de 8h, à l'Institut national de la formation et de l'enseignement professionnel (INFP), les travaux de la conférence nationale des cadres de la formation professionnelle.

MOUDJAHIDINE  
Zitouni à  
Batna

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, entamera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya de Batna.



## APN

## Examen du projet de loi modifiant l'ordonnance 66-155 du 8 juin 1966 portant Code de procédure pénale

L'Assemblée populaire nationale (APN) poursuivra, aujourd'hui, ses travaux en séances plénières consacrées à l'examen du projet de loi modifiant l'ordonnance 66-155 du 8 juin 1966 portant Code de procédure pénale, et du projet de loi complétant l'ordonnance 06-02 du 28 février 2006 portant statut général des personnels militaires, a indiqué un communiqué de l'APN. La même source a ajouté que la séance de jeudi 14 novembre sera consacrée au vote du projet de loi régissant les activités d'hydrocarbures et du PLF 2020 ainsi que les deux projets de loi modifiant et complétant le Code de procédure pénale et l'ordonnance portant statut général des personnels militaires, a conclu le communiqué de l'APN.

## EMPLOI ET SÉCURITÉ SOCIALE

## Journée d'étude sur «L'entrepreneuriat au service du développement économique et social»



Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, Tidjani Hassen Heddam, présidera ce matin en compagnie de la ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Ghania Eddalia, l'ouverture des travaux d'une journée d'étude sur «L'entrepreneuriat au service du développement économique et social». Cette rencontre permettra de mettre la lumière sur le rôle et l'impact des petites entreprises dans la consolidation des efforts de promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage.

## TR KATEB YACINE

Présentation de la pièce «Le 7<sup>e</sup> étage»

La pièce théâtrale «Le 7<sup>e</sup> étage», texte de Mohamed Moughoubi et mise en scène par Massinissa Hadbi, sera présentée au public cet après-midi à partir de 14h au Théâtre régional Kateb-Yacine (Tizi-Ouzou).



## Météo



	Max	Min
Alger	15°	10°
Oran	16°	09°
Annaba	19°	10°
Béjaïa	17°	09°
Tamanrasset	26°	11°

## TIZI-OUZOU

1<sup>ère</sup> rencontre de la vannerie

Dans le cadre de la célébration de la journée nationale de l'artisanat, la Direction de la Culture de Tizi-Ouzou, en collaboration avec la direction du tourisme et de l'artisanat, organise du 09 au 11 novembre à la maison de la culture Mouloud-Mammeri, la première rencontre de la vannerie.



## TRANSPORT FERROVIAIRE

## Des trains plus confortables sur la ligne Alger-Béjaïa

Des voitures de trains plus confortables de type Coradia remplaceront à partir d'aujourd'hui les voitures des trains classiques sur la ligne Alger-Béjaïa, a indiqué dans un communiqué la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF). Le remplacement des voitures actuelles (trains 11 et 16) reliant



Alger et Béjaïa par un autorail de type Coradia intervient dans le cadre de la stratégie de la SNTF visant l'amélioration de la qualité du transport, fait savoir la même source. Selon la SNTF, «ce type de matériel offre toutes les commodités de confort nécessaires aux voyageurs» telles le conditionnement, le système d'information et la fermeture automatique des portières. De plus, «un espace de restauration est disponible et une gratuité, dans la mesure du possible, est fournie» à travers un service de lecture et un petit-déjeuner, ajoute le communiqué. Pour plus d'information, la SNTF invite sa clientèle à se rapprocher auprès des bureaux de renseignements au niveau des gares concernées ou à consulter le site web ou l'application de la société nationale.

## SÉLECTION NATIONALE

## L'entraîneur Djamel Belmadi honoré à Mostaganem



Le sélectionneur national Djamel Belmadi a été honoré hier à Mostaganem en présence d'une foule nombreuse constituée surtout de jeunes joueurs des écoles de football. La réception, qui a eu lieu à "Dar Diaf" du stade "chahid Mohamed Bensaïd" du complexe sportif "commandant Ferradj", a enregistré la présence d'autorités locales civiles et militaires, de membres de la famille sportive de la wilaya de Mostaganem et d'un groupe de supporters. L'entraîneur des "Verts" s'est déclaré, à l'issue de cet hommage, ému par l'accueil chaleureux que la wilaya de Mostaganem lui a réservé. Djamel Belmadi a pris part, à l'occasion, à un jubilé ayant regroupé d'anciens joueurs de la ville de Mostaganem et d'Ain Tédèlès et a assisté à un match entre cadets de l'association sportive de Hassi Mameche et l'association sportive de Ouled Mostaganem.

## SÛRETÉ NATIONALE

## Récupération de 11 991 unités de produits pyrotechniques à Skikda et Laghouat



Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, les forces de police des sûretés de wilaya de Skikda et de Laghouat ont mené des opérations de police à travers leurs secteurs de compétence, ce qui a permis l'interpellation de (08) présumés auteurs et la récupération de (11991) unités de produits pyrotechniques. Les forces de police judiciaire de la sûreté de wilaya de Skikda ont interpellé (05) présumés auteurs lors d'une opération de police au centre ville, et ont saisi (2378) unités de produits pyrotechniques. Par ailleurs, les forces de police de la quatrième sûreté urbaine de Laghouat, ont interpellé trois (03) présumés auteurs impliqués dans une affaire liée à la vente illicite de produits pyrotechniques, et ont récupéré (9613) unités.



## PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE

# Le Conseil constitutionnel valide la liste définitive des candidats à la Présidentielle

Le Conseil constitutionnel, après avoir statué sur les recours, a validé la liste définitive des candidats à l'élection présidentielle prévue le 12 décembre prochain, a annoncé samedi le Conseil dans un communiqué.



«Le Conseil constitutionnel s'est réuni durant la période du 7 au 9 Rabie el Aouel 1441 correspondant au 4 au 9 novembre 2019 à l'effet de délibérer sur les recours contre les décisions de rejet de candidatures émanant de l'Autorité nationale indépendante des élections, à l'élection du président de la République du 12 décembre 2019 et formulés par des candidats à cette élection, conformément à l'article 141 alinéa 2 de la loi organique n° 16-10 du 22 Dou El Kaada 1437 correspondant au 25 août 2016, relative au régime électoral modifié et complété, et l'article 49 du règlement fixant les règles de fonctionnement

du conseil constitutionnel, modifié et complété.

Le Conseil constitutionnel a été rendu destinataire, le 3 novembre 2019, de vingt-trois (23) décisions émanant de l'autorité nationale indépendante des élections relatives aux candidatures, accompagnées des dossiers des candidats à cette élection, dans le délai prévu à l'article 141 (alinéa 3) de la loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, et l'article 48 du règlement fixant les règles de fonctionnement du conseil constitutionnel, modifié et complété. A l'expiration du délai légal de recours prévu par les dispositions susvisées, et fixé au 5 novembre 2019 à quinze heures 45 minutes, le Conseil constitutionnel a enregistré le dépôt de neuf (9) recours par des candidats à l'élection du président de la République au greffe du Conseil constitutionnel, conformément à l'article 49 du règlement fixant les règles de fonctionnement du Conseil

constitutionnel, modifié et complété. En application des dispositions dudit règlement, le Conseil constitutionnel a examiné les requêtes présentées en s'appuyant sur l'ensemble des documents contenus dans les dossiers de candidature transmis au conseil par l'Autorité nationale indépendante des élections, dont les souscriptions de signature. Après vérification et après délibération, le Conseil constitutionnel a décidé le rejet des neuf (9) recours car infondés et ne satisfont pas aux conditions de fond prévues aux articles 139 et 142 de la loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée. En conséquence, le Conseil constitutionnel, après avoir statué sur les recours en vertu des dispositions de l'article 141 (alinéa 4) de la loi organique relative au régime électoral, et de l'article 51 (alinéa 1er) du Règlement fixant ses règles de fonctionnement, décide la validation de la liste définitive des candidats à

l'élection du président de la République prévue le 12 décembre 2019, suivant l'ordre alphabétique arabe de leurs noms, comme suit :

- 1- M. Belaïd Abdelaziz
- 2- M. Benflis Ali
- 3- M. Bengrina Abdelkader
- 4- M. Tebboune Abdelmadjid
- 5- M. Mihoubi Azzeddine.

Conformément aux dispositions du Règlement fixant les règles de fonctionnement du Conseil constitutionnel, modifié et complété, la décision portant validation de la liste définitive des candidats à l'élection du Président de la République, sera notifiée au Chef de l'Etat et au Président de l'autorité nationale indépendante des élections et sera publiée au Journal officiel de la République. Les décisions de rejet des recours relatives aux candidatures seront également, notifiées immédiatement aux requérants, et publiées au Journal officiel de la République.

## Cinq candidats en lice

Le Conseil constitutionnel, après avoir statué sur les recours, a validé samedi la liste définitive des candidats à la présidentielle du 12 décembre, en confirmant les cinq noms déjà retenus par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Ainsi, la liste validée comprend le président du Front Al-Moustakbel, Abdelaziz Belaïd, le président de Talaïa El Houriyet, Ali Benflis, le président du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, l'ancien Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, et le secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique, Azzeddine Mihoubi.

Ces cinq candidats qui s'apprennent à mener la campagne électorale devant débiter le 17 novembre en cours, ont déjà commencé à rendre publiques les grandes lignes de leurs programmes électoraux.

D'ailleurs, lors de leurs différentes sorties médiatiques, ils n'ont pas manqué d'appeler le peuple algérien à participer massivement au rendez-vous du 12 décembre en vue de faire aboutir cette échéance électorale.

C'est le cas notamment du candidat Azzeddine Mihoubi qui avait appelé, lors d'une conférence de presse, les Algériens et les jeunes en particulier à «une forte participation», exprimant ses remerciements à ceux qui l'ont soutenu.

Pour sa part, le candidat Abdelkader Bengrina s'est engagé à «rester fidèle au message du 1er Novembre et aux slogans du Hirak», promettant qu'il sera «le président des pauvres, des marginalisés et des investisseurs empêchés d'investir en Algérie mais aussi le président de toutes les régions du pays sans exclusive».

De son côté, le candidat Ali Benflis a formé le vœu de voir la Présidentielle du 12 décembre «se dérouler dans la quiétude», appelant le peuple algérien à aller aux urnes pour «choisir le candidat qu'il estime apte à prendre les rênes du pays». Le candidat Abdelaziz

Belaïd a émis le souhait, quant à lui, de voir la prochaine Présidentielle constituer «une fête nationale pour l'Algérie», alors que le candidat Abdelmadjid Tebboune prévoit une participation «très acceptable» des Algériens, estimant que seule cette élection pourrait permettre au pays de «faire face aux menaces qui le guettent». Dans la même optique, le président de l'ANIE, Mohamed Charfi, avait réaffirmé, lors de la conférence de presse, l'engagement de cette instance à veiller à ce que la Présidentielle du 12 décembre soit «régulière et démocratique», en soulignant que «ses membres sont mobilisés pour préserver le choix du peuple».

Intervenant sur le même sujet, le ministre de la Communication, Porteparole du gouvernement, Hassane Rabehi, avait affirmé lundi dernier que toutes les mesures nécessaires ont été prises pour garantir le déroulement de la campagne électorale dans les «meilleures conditions».

Exprimant le souhait de voir les candidats traiter avec les citoyens et tous les acteurs de cette élection «en toute responsabilité» et avec «engagement et confiance», au regard de l'importance de cet événement national qui «permettra à l'Algérie de surmonter sereinement cette conjoncture», le ministre s'est dit confiant quant à «une forte participation» des citoyens à l'élection présidentielle.

Cette échéance, ajoute M. Rabehi, permettra «d'élire un président jouissant de toute la légitimité pour gérer les affaires du pays, d'autant que l'Algérie a les capacités et compétences humaines lui permettant, si elles sont bien utilisées à bon escient, de réaliser nos aspirations au développement global, à la sérénité et à la quiétude».

Pour rappel, l'ANIE avait fixé les modalités de contestation de la régularité des opérations de vote relatives aux élections présidentielles dans une décision publiée au dernier journal officiel.

Selon cette décision publiée dans la

perspective de l'élection présidentielle prévue le 12 décembre prochain, «tout candidat ou son représentant, dûment habilité, a le droit de contester la régularité des opérations de vote en faisant mentionner leurs réclamations éventuelles sur le procès-verbal de dépouillement disponible au niveau du bureau de vote». L'article 3 de cette décision stipule que le procès-verbal de dépouillement doit comporter dans la case réservée aux réclamations, des informations sur l'auteur de la réclamation telles que le nom, prénoms, l'adresse et sa signature, ainsi que le numéro, la date et le lieu de délivrance de sa pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire), le nom et prénoms du candidat le contenu de la réclamation. Conformément à cette décision prise par l'ANIE, le conseil constitutionnel «est saisi immédiatement». «La saisine doit comporter les mêmes informations relatives à la réclamation contenue dans le procès-verbal de dépouillement.

La réclamation peut être accompagnée de tous moyens justificatifs probants. Elle s'effectue à la diligence et aux frais de son auteur».

## Des citoyens de Ouargla et de Laghouat expriment leur soutien aux prochaines élections

Des citoyens des wilayas d'Ouargla et de Laghouat sont sortis samedi pour exprimer leur soutien aux élections présidentielles du 12 décembre prochain, ont constaté les journalistes de l'APS.

A Ouargla, des citoyens ont observé devant la place de l'Assemblée Populaire de la commune du chef lieu, un sit-in pour exprimer leur soutien à la prochaine présidentielle et à l'Armée, scandant des slogans appelant à l'organisation de la prochaine échéance présidentielle.

Ils ont également hissé des banderoles sur lesquelles ont pouvait lire «Ouargla votera», «la stabilité de l'Algérie liée aux présidentielles». A Laghouat, des citoyens ont également exprimé leur soutien aux prochaines présidentielles et à l'ANP à travers un sit-in organisé à la place publique «Khemisti» de la ville de Laghouat où ils ont scandé «La population de Laghouat pour les présidentielles».

APS

## LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS, YUCEF BELMAHDI :

### «Le changement auquel aspire le peuple algérien ne peut s'opérer sans institutions»

Le changement auquel aspire le peuple algérien «ne peut s'opérer sans institutions et la première des urgences est d'élire un président» qui aura pour mission de «satisfaire cette revendication et lui garantir un prolongement dans les faits», a affirmé samedi à Médéa le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Youcef Belmahdi.

Le peuple algérien est devenu, au cours des derniers mois, un «model» aux yeux du monde, grâce à «son degré de conscience et son pacifisme», et son désir de changement «ne constitue guère une source de crainte ou d'inquiétude», déclaré le ministre, au deuxième jour de sa visite d'inspection dans la wilaya de Médéa.

L'accompagnement assuré, jusqu'à ce jour, pour la satisfaction de cette principale aspiration a permis de «préserver l'aspect pacifique de cette dynamique populaire et éviter de la dévier de son cours», a souligné M.

Belmahdi, en marge de l'inspection de l'école coranique «Ali Tabal» de Berroughia, est de Médéa.

Pour le premier responsable du département des Affaires religieuses, la mosquée «ne peut rester à l'écart des questions fondamentales qui traversent la société et est appelée, eu égard à son rôle et sa place dans la société, à adhérer aux grands rendez-vous qui attendent le pays», assurant que la mosquée «ne peut ignorer ce qui se déroule sur la scène politique et se doit de réagir positivement avec les événements en cours», a noté le ministre.

Le ministre, avait entamé, vendredi, une visite d'inspection de deux jours, dans la wilaya de Médéa où il avait procédé à la pose de la première pierre pour la construction d'une nouvelle mosquée à la cité «Beziouche», centre-ville de Médéa, avant d'assister à la célébration du Mawlid Ennabawi (la naissance du prophète de l'Islam Mohamed -QLSSSL), organisée à la mosquée «En-Nour» de Médéa.

M. Belmahdi a pris part, samedi, à une opération de plantation d'arbustes, au niveau de l'entrée nord de la ville de Berroughia, sur la route nationale N 1, puis procédé à la remise de contrat de location de locaux commerciaux et bureaux, situés au sein du complexe des biens wakfs de Berroughia, dépendant de son secteur, avant de visiter l'école coranique «Ali Tabal», tours dans la même commune, et inspecté, en fin de visite, le projet de construction d'une autre école coranique, sise à Ksar-el-Boukhari.

## BECHAR : La promotion de l'artisanat vise le développement de cette activité économique (ministre)

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud a affirmé, à Béni-Abbes (240 km au sud de Bechar), que «la promotion du produit de l'artisanat, vise essentiellement d'assurer le développement de cette activité économique».

«L'artisanat est un levier du développement local et national, d'où la nécessité de la promotion de ce segment économique pour contribuer à la diversification de l'économie nationale avec les concours des artisans et tous les acteurs concernés par son développement», a-t-il souligné en marge de la cérémonie de remise des prix à six (6) artisans issus de différentes wilayas du pays.

Cette cérémonie organisée vendredi dans la soirée à l'hôtel «Rym» de Béni-Abbes à l'occasion de la célébration de la journée nationale de l'artisan (9 novembre) et à laquelle a pris part le représentant en chef de l'état M.Akka Salah, des cadres, gestionnaires du secteur du tourisme et de l'artisanat ainsi que d'une délégation du conseil consultatif du forum international des investissements dans le secteur du tourisme, a été aussi marquée par un appel du ministre du tourisme et de l'artisanat aux artisans «pour le renforcement de la création artistique pour faire des produits de l'artisanat de véritable œuvres artistiques».

Les lauréats du concours national de l'artisanat qui est initié pour la sélection du meilleur produit artisanal et artistique purement Algérien et qui ont innové dans le domaine est revenus dans les travaux du cuivre à l'artisan Abbachi Walid, (Alger), en sculpture sur bois à Bourouba Brahim (Ouargla), au tissage de la laine à Mme Fatiha Tin (Tipaza), le prix de l'habit traditionnel à Mlle Sari Fatiha (Alger), le prix de la meilleure œuvre de céramique a été obtenu par l'artisan Mouhous Abdelkrim (Souk Ahras), tandis que celui des matériaux divers à été obtenu par Hammadia Redha (Souk Ahras).

Auparavant le ministre du tourisme et de l'artisanat avait procédé à l'inauguration officielle de l'hôtel «Rym», situé au chef-lieu de la wilaya déléguée de Beni-Abbes.

La rénovation de cette unité hôtelière, relevant de la chaîne hôtelière publique «El Aurassi» a nécessité un investissement de plus d'un (1) milliard de DA, avec une capacité globale de 244 lits, répartis entre 120 chambres et sept (7) bungalows, réalisés au titre de sa rénovation, selon des responsables de la même chaîne hôtelière.

Cette opération qui est inscrite au titre de la stratégie nationale de développement des infrastructures hôtelières dans le sud du pays, intervient après celle concrétisée en février 2015 à l'hôtel Saoura de Taghit, pour un coût de plus d'un (1) milliard DA investis par l'autre groupe hôtelier public El-Djazair. «Est un moyen destiné au renforcement des capacités d'hébergement et de restauration touristique dans la wilaya de Bechar», ont souligné des responsables du secteur.

«A travers de pareil projet, l'état contribue à dynamiser le secteur du tourisme et sa modernisation, de même que nous encourageons les investissements publics et privés dans toutes les branches des activités touristiques à travers des mesures incitatives et de facilités bancaires et administratives», a indiqué M. Abdelkader Benmessaoud, lors de son inspection des différentes structures de cet hôtel. Le ministre a présidé en début de soirée de vendredi les cérémonies religieuses et culturelles de célébration de la fête du Mawlid Ennabaoui à la place du «1er novembre 54» en présence de milliers de fideles des différents régions du sud-ouest et du pays.

Le membre du gouvernement a achevé sa visite de travail de deux jours dans la wilaya par l'inauguration et la mise en exploitation officielle d'un nouvel hôtel à Bechar, de 47 chambres soit une capacité d'hébergement de 100 lits, fruit d'un investissement privé. La réalisation de cet hôtel a permis la création de treize (13) nouveaux postes d'emplois permanents, selon son promoteur.

APS

## BECHAR : Le ministre du tourisme préside les festivités populaires de célébration du Mawlid Ennabaoui à Béni-Abbes

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, a présidé, vendredi à Béni-Abbes (240 km au sud de Bechar), les festivités populaires religieuses et culturelles de célébration du Mawlid Ennabaoui, en présence de milliers de fideles venus de différentes wilayas du pays et de touristes.

Le ministre, qui est accompagné d'une forte délégation de gestionnaires et cadres du secteur et d'une délégation de l'Organisation mondiale du Tourisme (OMT), a donné le coup d'envoi des activités de célébration de cette fête religieuse à la place du 1er Novembre, appelée localement Masria.

La célébration du Mawlid Ennabaoui (anniversaire de la naissance du prophète Mohamed QSSL) à Béni-Abbes est une des grandes fêtes religieuses et culturelles, célébrée de façon unique en son genre, tant en Algérie qu'à travers les pays du Maghreb.

Chaque année, et depuis des siècles, des milliers de personnes prennent part à cette célébration devenue l'une des fêtes religieuses les plus attendues par les populations de la Saoura et des autres régions du pays.

La célébration à Béni-Abbes, dans la pure tradition, du Mawlid Ennabaoui, est marquée par des rituels spécifiques, dont le badigeonnage à la chaux des mausolées et autres lieux de culte, en hommage aux saints patrons de cette région du Sud-ouest, à l'instar du fondateur de la ville Sidi-Othmane Gherib.

Ceci, en plus de cérémonies spécifiquement religieuses telles que les séances quoti-



diennes (durant 7 jours) de récitation du saint Coran et de Dikr (Evocation), dans les mosquées et écoles coraniques, qui sont à l'origine du vif succès de cette fête auprès des populations, expliquent des chercheurs locaux en patrimoine.

A cette occasion aussi, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a remis des diplômes et des prix aux lauréats de différents concours initiés auparavant par plusieurs associations locales.

Il s'agit des concours des trois meilleures récitations du saint Coran, comme est la tradition chaque année à l'occasion du Mawlid Ennabaoui dans la région, et lors d'une cérémonie organisée à la mosquée «Abdelkader Hajouri», au chef lieu de la wilaya délé-

guée de Béni-Abbes, ainsi que des trois meilleurs artisans et poètes de la région dont les textes de poésie sont dédiés au prophète Mohamed (QSSL).

M. Benmessaoud a procédé, par la suite, à la réouverture officielle de l'hôtel «Rym», d'une capacité de 135 lits (y compris ceux de ses 7 bungalows) et qui relève de la chaîne hôtelière «El-Aurassi», après sa rénovation totale au titre du développement et de la promotion des unités hôtelières de cette même chaîne hôtelière publique.

Un investissement de plus d'un milliard de DA a été consacré à la réalisation de l'ensemble des travaux de rénovation et d'extension des capacités d'accueil de cet hôtel, réalisé au début des années

soixante-dix, dans le but de faire de cette structure un pôle important pour le tourisme et promouvoir la destination Saoura, a indiqué à l'APS Lamri Abdelkader, président directeur général de cette chaîne hôtelière publique.

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat poursuivra sa visite de travail dans la wilaya de Bechar par l'inauguration samedi d'un nouvel hôtel au chef-lieu de la wilaya de Bechar.

L'hôtel «Akid Lotfi», qui dispose de 47 chambres et d'une capacité de 100 lits, est le fruit d'un investissement privé.

Implanté à proximité du stade du 20 Aout 1956 de Bechar, sa réalisation a permis la création de 13 emplois permanents, selon son promoteur, Lamri Dine.

## ISLAM

### Belmahdi appelle à s'éloigner des discours semant la division et le doute chez les jeunes

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakf, Youcef Belmahdi, a appelé, vendredi à Médéa, à s'éloigner des discours prônant la division et semant le doute dans l'esprit des citoyens.

S'exprimant à l'occasion de la célébration de la fête du «Mawlid En-nabaoui echarif», dont la cérémonie officielle a été organisée à la mosquée «En-nour» de Médéa, Belmahdi a déclaré que le prophète Mohamed (QSSL) «nous a appris

et enseigné l'amour de la patrie et la défense de notre religion, l'islam, deux éléments indissociables et complémentaires, que tout musulman doit veiller à préserver».

«Le progrès d'un pays est tributaire de la volonté de ses citoyens à bien le servir et l'aimer», a estimé M. Belmahdi, invitant, dans ce contexte, les citoyens à privilégier la raison et le bon sens, afin de «transcender toutes les difficultés qui

empêchent la société d'avancer dans le bon chemin».

M. Belmahdi, qui avait entamé une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya de Médéa, a procédé à la pose de la première pierre d'une mosquée sis à la cité «Beziouche», au centre-ville de Médéa, avant de visiter une exposition consacrée aux érudits et ulémas de Médéa et d'assister à une cérémonie de célébration du Mawlid En-nabaoui.

## SANS DOMICILE FIXE : Les autorités locales interpellées pour multiplier les centres d'accueil

La ministre de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la Femme, Ghania Eddalia, a interpellé, vendredi soir à Alger, les autorités locales (wilayas et APC), à travers le territoire national, afin de multiplier les structures d'accueil des Sans domicile fixe (SDF), notamment durant l'hiver.

«Les structures d'accueil des catégories défavorisées sont suffisantes à l'échelle nationale, à l'exception des SDF. Ce pourquoi, il est important que les wilayas et les APC doublent d'efforts en particulier durant la saison hivernale, pour mettre à l'abri cette population», a déclaré la ministre à la presse, en marge d'une cérémonie de célébration de la fête du Mawlid Ennabaoui

(QSSL). Une cérémonie abritée par Dar El Ihssane (Maison de charité) de Zghara, (commune de Bologhine) et à laquelle ont pris part, outre des responsables locaux, les pensionnaires d'autres structures d'hébergement des personnes en détresse sociale, au niveau de la capitale. Mme Eddalia a déploré, à ce propos, le nombre «insuffisant» de Sans sociaux, rappelant qu'à Alger les SDF sont «orientés vers des ailes des établissements dépendant de son département afin de leur permettre d'être au chaud durant cette rigoureuse saison», notant qu'au niveau du reste du pays, le «1/2 problème se pose toujours». Aussi, a-t-elle relevé la nécessité, pour les autorités concer-

nées, d'accompagner «les bienfaiteurs qui font don de leur argent au profit des catégories vulnérables de la société, en facilitant la mise en place d'établissements abritant ces derniers de la rudesse de l'hiver et des divers dangers de la rue, soulignant la nécessité de 1/2 la conjugaison de tous les efforts pour y parvenir».

Assurant que le budget destiné aux structures relevant de son secteur «n'a pas été revu à la baisse», la ministre a précisé que les autorités locales ainsi que les Direction de l'Actions sociale (DAS) des différentes wilayas apportent «1/2 régulièrement» leur soutien financier. Ceci, aux côtés également des bienfaiteurs qui se manifestent plus particulière-

ment durant les occasions religieuses, comme celle du Mawlid Ennabaoui, a-t-elle ajouté. Abordant la célébration de cette fête en Algérie, elle a indiqué que ce rituel «revêt une importance particulière» pour l'ensemble des Algériens, y compris pour les catégories défavorisées de la société, en raison, a-t-elle expliqué, «des valeurs d'entraide et de fraternité» qu'elle véhicule. Interrogée au sujet de la récente décision du Gouvernement consistant à régulariser les contractuels du pré-emploi, elle a fait savoir qu'un groupe de travail vient d'être installé au niveau de son département pour examiner la situation des titulaires dépendant de celui-ci.



## ALGÉRIE-AFRIQUE-TANZANIE Bladehane : «L'Algérie n'a cessé d'appeler les partenaires de l'Afrique à être à l'écoute des Africains»

L'Algérie n'a cessé d'appeler les partenaires de l'Afrique à être à l'écoute des Africains et à «inscrire leurs initiatives dans la continuité des efforts africains» et non pas pour «s'y substituer», a indiqué vendredi à Dar Es-Salam, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Rachid Bladehane.



Dans son intervention lors des travaux de la 18ème réunion ministérielle Afrique-Pays Nordiques sur la thématique de «la promotion de la paix et de la sécurité face aux menaces locales et globales», M. Bladehane a souligné que l'Algérie «n'a cessé d'appeler les partenaires de l'Afrique à être à l'écoute des Africains et à inscrire leurs initiatives dans la continuité des efforts africains et non pas pour s'y substituer».

Exprimant sa satisfaction de l'inscription de la thématique de la paix et de la sécurité aux travaux de cette réunion, en mettant fort heureusement un accent particulier sur la nécessité d'une réponse commune aux défis sécuritaires, il a expliqué que «cette approche complémentaire et intégrée est propre à imprimer aux processus de règlement des crises une plus grande efficacité et efficacité en ce qu'elle permet d'unifier les objectifs au service d'un seul agenda, celui de la paix et du développement».

Le secrétaire général du MAE a relevé, à cette occasion, que les tentatives d'exclure l'Union africaine des processus de recherche de solutions aux problèmes africains constituent une entorse au principe de coopération» consacré dans la charte des Nations-Unies, et ne peuvent qu'éloigner les perspectives de règlement des crises, du fait notamment de l'ignorance des dynamiques sociales, culturelles et économiques propres à l'Afrique mais aussi de la lecture biaisée des défis réels et des causes profondes de la résurgence des conflits et des crises en Afrique.

Rappelant que la prééminence des solutions politiques négociées et les vertus du dialogue ne sont pas à illustrer, il a réitéré la position de l'Algérie appelant «constamment à un règlement politique basé sur le dialogue inclusif et la réconciliation que ce soit au Mali ou en Libye, pays limitrophes et frères dont la sécurité, l'Unité et l'intégrité territoriale constituent une priorité de l'action ex-

terieur de l'Algérie. Mettant en exergue également, les acquis «significatifs» engrangés par l'Afrique dans le domaine de la prévention, de la gestion et du règlement des conflits et des différends, il a noté cependant que «les crises et les conflits continuent de pénaliser les efforts de développement de certains Etats africains».

«De plus, l'Afrique n'a toujours pas pu venir à bout des menaces sécuritaires que constituent le terrorisme et l'extrémisme violent sévissant notamment dans la région sahélo-saharienne, la criminalité transnationale organisée et les trafics de drogue, d'armes et de personnes, ainsi que des défis globaux tels que les changements climatiques et les flux migratoires illicites», a-t-il déclaré. Selon lui, outre le manque de moyens et les lacunes en matière de capacités, «ce constat est également du, en partie, à la multiplication des initiatives concernant l'Afrique, sans pour autant impliquer les Etats africains et les organisations du continent, en particulier l'Union africaine, ainsi que les différentes ingénieries que nous continuons malheureusement à observer dans différentes régions africaines».

A ce titre, il a fait savoir que l'impact de l'insécurité et de l'instabilité sur le développement de certains Etats africains «doit nous interpeller pour redoubler d'efforts» en vue de consacrer cette approche de complémentarité qui tient compte des objectifs de sécurité et de développement.

«L'action est aussi à mettre sur les efforts de l'Afrique en matière d'enracinement des pratiques démocratiques, de la protection des droits de l'homme et de la promotion de la bonne gouvernance en vue de soutenir efficacement les efforts de développement humain et socioéconomique dans le cadre de sociétés africaines prospères où toutes les franchises auront leur place, particulièrement les jeunes et les femmes».

### Algérie a été à l'origine de mise en place de mécanismes sous-régionaux efficaces

A l'instar d'autres régions du monde, a souligné M. Bladehane, l'Afrique qui a été secouée par de nombreux conflits et qui continue de faire face au

jour d'hui à de multiples défis sécuritaires qui grèvent ses budgets, ébranlent sa stabilité et hypothèquent lourdement ses efforts en matière de développement, a fait de la promotion de la paix et de la sécurité une priorité continentale.

Les différents mécanismes mis en place par l'Union africaine dans le cadre de son architecture de paix et de sécurité (APSA) en sont l'illustration parfaite.

Cette architecture, mise en place grâce à la détermination des Etats africains tient dument compte de l'importance d'une réponse globale en matière de paix et de sécurité qui englobe l'impératif d'une veille stratégique à travers le Système Continental d'Alerte Rapide (SCAR), d'une structure politique de prise de décision à travers le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS), de la diplomatie préventive à travers le Panel des Sages et ses missions de médiation, ainsi que des moyens d'imposition de la paix à travers la Force Africaine en Attente (FAA) et le Fonds pour la Paix.

L'Afrique a aussi démontré ses capacités en matière de paix et de sécurité notamment à travers l'ambitieuse feuille de route visant à «faire taire les armes à l'horizon 2020» ainsi qu'à travers les différents exercices militaires pour l'opérationnalisation de sa Force en Attente et de sa Capacité de Réponse Immédiate aux Crises (CARIC).

Outre ces actions saluaires, l'Union africaine revendique également son droit à prendre toute la part qui lui revient dans la préservation, la gestion et le règlement des conflits en Afrique dans le cadre du chapitre VIII de la Charte des Nations Unies portant sur la coopération avec les arrangements régionaux.

Ainsi, elle s'est toujours posée à l'avant-garde des processus de règlement des crises et a toujours apporté une contribution considérable en la matière.

Concomitamment, d'inlassables efforts sont également consentis par les Etats africains et les regroupements régionaux, accroissant ainsi les capacités continentales en matière de paix et de sécurité.

A ce propos, Bladehane a fait part des efforts de l'Algérie qui a été à l'origine de mise en place de mécanismes sous-régionaux efficaces dont notamment le

Comité d'Etat-major Opérationnel Conjoint (CE-MOC) et l'Unité de Fusion et de Liaison (UFL) qui constituent des espaces de coopération et de coordination importants dans la région. L'Algérie participe aussi activement et avec détermination au Processus de Nouakchott. Elle a également pris part à des opérations de soutien à la paix en Afrique en assurant le transport stratégique des troupes de l'AMISOM à partir des pays contributeurs de troupes vers la Somalie.

L'Algérie apporte aussi un soutien considérable au processus d'opérationnalisation de la Force africaine en Attente (FAA) et de la Capacité africaines de Réponse Immédiate aux Crises (CARIC) en assurant le transport et l'encadrement des exercices d'opérationnalisation.

De même, d'autres espaces sous-régionaux constituent également des atouts importants qui méritent d'être relevés à savoir, en particulier, la force multinationale mixte pour combattre le groupe terroriste Boko Haram (FMM) et le processus de Djibouti.

«Ces initiatives ont atteint des niveaux de coordination opérationnelle très avancés et prouvé que la synergie des efforts régionaux peut faire sensiblement la différence sur le terrain, comme elles ont prouvé que l'apport de la communauté internationale dans ce domaine devrait cibler la consolidation des capacités des pays africains en vue de leur permettre de s'approprier efficacement la sécurisation du continent, dans le cadre d'une approche de solutions africaines aux problèmes africains», a précisé le SG du MAE.

«Nous demeurons convaincus que le lien entre paix, sécurité et développement est entier et inextricable. Il ne peut y avoir de développement sans sécurité comme il ne peut y avoir de sécurité sans développement. C'est dans cet esprit que je lance un appel pour que nous puissions, dans ce forum comme dans d'autres fora internationaux, mettre nos efforts ensemble et agir en commun pour faire progresser l'agenda de paix et de sécurité internationale au service d'un développement durable et partagé», a conclu le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères.

## M. Bladehane s'entretient avec le vice-ministre des Affaires étrangères tanzanien

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Rachid Bladehane, s'est entretenu vendredi à Dar Es-Salaam (Tanzanie), avec le vice-ministre des Affaires étrangères et de la coopération Est-africaine de la République Unie de Tanzanie, Damas Ndambaro.

L'entretien, qui s'est déroulé, en marge de la 18ème réunion ministérielle Afrique-Pays nordiques, a permis aux deux responsables de «passer en revue l'état de la coopération bilatérale et les perspectives de son développement notamment dans le cadre des prochaines échéances de l'agenda bilatéral dont la tenue de la 5ème session de la Commission mixte de coopération algéro-tanzanienne».

Dans le même cadre, «ils sont convenus de la concrétisation de la visite en Algérie, sur invitation de M. Sabri Boukadoum, ministre des Affaires étrangères, de son homologue tanzanien M. Palamagamba Kabudi».

S'agissant de la coopération économique, l'entretien a permis d'explorer les secteurs potentiels de coopération notamment l'énergie et l'agriculture en mettant un accent particulier sur la nécessité de mettre en contact les communautés d'affaires des deux pays en vue de faciliter et d'encourager les investissements et les échanges commerciaux entre les deux pays».

M. Bladehane a également abordé avec son interlocuteur «ensemble des questions de paix et de sécurité en Afrique notamment la situation au Mali et en Libye. L'importance d'une implication plus active de l'Union africaine et le rejet des interférences étrangères ont été soulignés». Les deux responsables sont convenus, par la même occasion, de «poursuivre le dialogue politique et de travailler de concert pour la réalisation des aspirations communes dans l'intérêt des deux pays et des deux peuples frères».

## SIPA 2019 : L'engraisement du thon rouge, un potentiel domaine de coopération entre l'Algérie et la Croatie

L'engraisement du thon rouge est un domaine potentiel pour développer des partenariats entre l'Algérie et la Croatie, a indiqué vendredi à Oran l'ambassadeur de la Croatie en Algérie, Ilija Zelalac, dans une déclaration à l'APS.

Interrogé en marge du Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA) qui se tient au Centre des conventions d'Oran, M. Zelalac a indiqué que la Croatie dispose d'un savoir-faire «important» dans le domaine de l'engraisement du thon rouge, ajoutant qu'il sera intéressant de développer des partenariats entre Algériens et Croates dans ce domaine.

Une délégation d'investisseurs croates a d'ailleurs visité le Salon dans la perspective de trouver des opportunités de partenariat, a-t-il encore souligné, rappelant que la Croatie fait de l'engraisement du thon qu'elle exporte à 95% au Japon.

Pour rappel, la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (Cicta) avait accordé sa faveur à la demande algérienne en 2017 pour la mise en place de trois fermes d'engraisement du thon sur le territoire national.

Le quota de l'Algérie, au titre de la campagne de pêche pour l'année 2019, était fixé à 1.445 tonnes par la Cicta et devra atteindre les 1.600, les années à venir. L'engraisement du thon relève sa valeur à 10 fois plus que le prix initial du thon rouge brut. Les premières fermes marines d'engraisement ont fait leur apparition dans les années 1990 en Méditerranée, en mer Adriatique et dans le Golfe du Mexique.

Le thon est engraisé pour atteindre 500 jusqu'à 1000% de son poids initial, puis est surgelé et exporté vers le Japon et les Etats-Unis d'Amérique.

## PÊCHE:

## Une forte volonté en Algérie pour développer le secteur de la pêche et de l'aquaculture (FAO)

Une «forte» volonté pour développer le secteur de la pêche et de l'aquaculture et augmenter la production se ressent en Algérie, a souligné vendredi, à Oran, le représentant de la FAO en Algérie, Nabil Assaf.

«Il y a une forte volonté de développer le secteur de la pêche et de l'aquaculture en Algérie, dans le but d'augmenter la production», a estimé M.

Assaf, dans une déclaration à l'APS, en marge du Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA 2019) qui se tient au Centre des conventions d'Oran du 6 au 9 novembre.

Il s'agit d'un «ambitieux objectif», qui nécessite le développement de la pisciculture et de l'aquaculture, a-t-il soutenu, relevant que le nombre de fermes aquacoles en Algérie est passé de 14 en 2013 à environ 80, en 2019. Le représentant de la FAO en Algérie a affirmé que le pays peut produire des centaines de tonnes de Tilapia, s'il développe la pisciculture dans les régions sahariennes et la pisciculture intégrée à l'agriculture.

M. Assaf a assuré que la FAO soutient l'Algérie dans sa démarche pour le développement de la pêche et de l'aquaculture, à travers l'organisation de plusieurs ateliers régionaux et nationaux, sur la pêche et de l'aquaculture, et le développement des zones de pêche et des abris de pêche.

Dans le même sillage, ce même responsable a indiqué qu'il y a un projet entre l'Algérie, la Tunisie et la Turquie sur ce qu'on appelle «l'espoir bleu», qui participera au développement durable dans ces régions disposant d'abris de pêche, pour améliorer les conditions de vie du citoyen.

Ce projet inclut plusieurs activités, dont la dernière concernait une formation dans la wilaya de Bejaia, en collaboration avec la direction de la pêche et de l'aquaculture locale, et l'institut national de la pêche et l'aquaculture, sur la fabrication de filets de pêche, au profit de la femme rurale.

## CAISSE NATIONALE DE MUTUALITÉ AGRICOLE : Le taux d'assurance des corps de navires de pêche et des bateaux de plaisance avoisine les 25%

Le taux d'assurances des corps de navires de pêche et les bateaux de plaisance au niveau de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a avoisiné les 25% au cours de cette année, a indiqué vendredi à l'APS un responsable au sein de cette caisse.

Le directeur central chargé des assurances des transports et des dangers multiples au niveau de la CNMA, Abderrahmane Zouraz, a indiqué, en marge du 8ème Salon de la pêche et de l'aquaculture (SIPA 2019), qui se tient du 6 au 9 novembre au Centre des conventions d'Oran, que le taux d'assurance sur les corps de navires de pêche et les bateaux de plaisance a avoisiné les 25%. Concernant la pisciculture, ce responsable a indiqué qu'il s'agit d'une nouvelle activité pour la CNMA qui n'a assuré que deux entreprises spécialisées dans ce domaine. Pour l'aquaculture marine, la CNMA garantit de rembourser les assurés dans le cas de perte du produit aquacole, suite à un accident.

La Caisse propose d'autres produits d'assurances, comme la couverture des risques contre la détérioration des équipements et celles qui concernent le transport et les risques liés à la flore (incendies et les inondations). La CNMA assure actuellement un ensemble de produits d'assurance pour les professionnels du secteur de la pêche et de l'aquaculture qui possèdent des navires de pêche ne dépassant pas les 10 tonnes, qui bénéficient de réduction allant jusqu'à 55%.

S'agissant la participation de la Caisse au Salon de la pêche et de l'aquaculture, M. Zouraz a indiqué que le SIPA représente une opportunité pour écouter les préoccupations des professionnels du secteur et la conclusion de nouveaux contrats d'assurance, d'un côté, et pour faire connaître les produits de la CNMA, d'un autre. Pour rappel, une centaine d'exposants, dont 30 étrangers, prennent part à la 8ème édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture, qui se poursuit au centre des conventions d'Oran jusqu'au 9 novembre.

## FINANCES:

## Loukal : «Passer de l'aide sociale généralisée à l'aide ciblée réduira largement le déficit budgétaire»

Le ministre des Finances Mohamed Loukal a affirmé, jeudi à l'Assemblée populaire nationale (APN), que la réforme de l'aide sociale en passant de l'aide généralisée à l'aide ciblée visant exclusivement les catégories vulnérables, contribuera largement à réduire le déficit budgétaire.

Répondant aux questions des députés concernant le projet de loi de finances (PLF) 2020 lors d'une plénière présidée par Slimane Chenine, président de l'APN en présence de plusieurs ministres, M.

Loukal a précisé que la réforme de l'aide sociale globale est impérative au regard du grand fardeau qu'elle constitue sur le budget de l'Etat.

Rappelant que l'Etat a recouru à l'aide technique de la Banque mondiale (BM) pour définir les meilleurs mécanismes à adopter dans cette réforme «à court terme», le ministre a souligné que la réforme des transferts «est une opération longue, compliquée et sensible sur les plans économique et social, nécessitant une méthode globale de réforme et un examen rigoureux pour définir ses répercussions sur les citoyens».

L'Etat affecte annuellement près de 1800 milliards de DA de transferts sociaux directs et le même montant de transferts implicites.

«Le déficit du budget de l'Etat avoisine les 1500 milliards de DA/an et si nous réduisons le montant de l'aide directe et indirecte de moitié, nous pouvons facilement combler ce déficit», a-t-il dit.

Evoquant le financement non conventionnel, le ministre des Finances a réaffirmé que ce financement gelé depuis mai dernier jusqu'à la fin de l'année 2020, demeure en vigueur et il est possible d'y recourir le cas échéant.

Sur un total de 6.556,2 milliards de DA alloués à la fin de janvier 2019 dans le cadre de ce financement, un montant global de 5.945,5 milliards de DA a été injecté dans l'économie jusqu'à la fin de septembre.

Le ministre a indiqué que ce financement non conventionnel constitue une dette à long terme pour le Trésor public qui la remboursera sur 30 ans avec un taux d'intérêt ne dépassant pas 0,5 %, estimant que «le fardeau de ce



financement sur le Trésor public n'est pas aussi important».

Pour ce qui est du recours aux financements extérieurs en faveur des projets économiques structurés et rentables, M. Loukal a affirmé que ce financement ne peut être effectué sans le consentement du gouvernement et sera limité au financement des projets stratégiques et non à la subvention de la consommation.

Le niveau de la dette extérieure de l'Algérie demeure parmi les plus faibles niveaux dans le monde, dont le taux n'excède pas les 0,78 % du produit intérieur brut (PIB), alors que le taux de la dette publique interne s'élève à 40 % du PIB.

Quant aux montants consacrés à la réévaluation des projets auxquels 279 milliards de DA sont alloués pour 2020, le ministre a précisé que ce montant est en recul par rapport aux prochaines années et ne représente que 2 % du volume du programme en cours contre 25 % avant 2010. Pour ce qui est du niveau de l'inflation, en hausse selon l'avis de plusieurs députés, le ministre a indiqué que le taux d'inflation a connu une nette baisse, passant à 2,01 % fin septembre dernier contre 4,45 % fin septembre 2018. Cette

baisse est due grâce aux multiples mesures visant à contenir cette inflation, a ajouté le ministre, citant l'intensification de réalisation des marchés de gros et de détail, le parachèvement de l'endiguement du commerce illégal et la lutte contre les pratiques frauduleuses, outre les mesures de la politique monétaire de la Banque d'Algérie pour absorber l'excès de liquidité et stabiliser le taux de change.

Concernant la dévaluation de la monnaie nationale face à l'euro et au dollar, le ministre a mis en avant que le Dinar algérien «n'est pas en dégringolade mais au contraire sa valeur est bonne par rapport aux fondamentaux de l'économie nationale».

Evoquant l'autorisation d'importation des véhicules d'occasion de moins de 3 ans, selon le projet de loi, le ministre des Finances a affirmé que leurs prix seront raisonnables vu qu'ils sont exempts de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) dans le pays d'origine et feront l'objet de dédouanement en Algérie, d'autant que les taxes douanières et la TVA appliquées seront calculées sur la base du taux de change officiel.

## MONTAGE LOCAL DE TÉLÉPHONIE MOBILE: L'activité remise au droit ordinaire d'importation

Le montage local de la téléphonie mobile a été soumis au droit ordinaire et ne bénéficiera plus du dispositif d'importation des collections SKD/CKD, tel que stipulé par le Projet de loi de finances pour 2020, a indiqué samedi le ministère de l'Industrie et des Mines.

«Il n'est pas question de geler cette activité.

C'est juste que le Projet de loi de finances pour 2020, exclue le montage de téléphonie mobile du dispositif d'importation des collections SKD/CKD, offrant des avantages aux investisseurs dans le montage notamment de l'automobile, de l'électroménager et l'électronique», a expliqué à l'APS une



source responsable au ministère de l'Industrie et des Mines.

«Il faut savoir que cette activité (montage local de Smartphones) n'encourage pas l'intégration nationale, alors que la fac-

ture d'importation de ses composants est très importante», a précisé le même source, ajoutant que «même les pays développés ne font plus de montage, ou très peu, de téléphonie mobile sur leur

sol». A cet effet, l'opérateur souhaitant produire des Smartphones en Algérie «paiera les taxes d'importation des composants sans bénéficier d'avantages comme c'est le cas des montages industriels précités (automobile, électronique et électroménager)», a-t-on ajouté.

Selon la même source, la décision des pouvoirs publics de placer le montage de la téléphonie mobile dans le droit commun et l'exclure du dispositif SKD/CKD, est le fruit de «deux années d'observation de l'activité en question et le constat qu'il s'agit dans la majorité des cas d'importation de produits finis déguisés».



## FOCUS ÉCONOMIQUE

- La présentation et les débats des projets de loi relatifs aux hydrocarbures et au finances pour 2020 ont marqué l'activité économique de la semaine écoulée (allant du 2 au 8 novembre).

Voici les principaux événements économiques de la semaine passée:

**HYDROCARBURES** - Le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab a présenté le projet de loi sur les hydrocarbures à l'Assemblée populaire nationale (APN), en indiquant que l'exploration de nouvelles réserves pétrolières et gazières est devenu un impératif urgent pour l'Algérie, d'où la nécessité d'un cadre juridique adéquat.

- Des hauts responsables du secteur de l'énergie ont mis en garde, devant l'APN, contre une crise énergétique structurelle qui se profile à l'horizon 2030 en raison d'une réduction de l'offre énergétique du pays et d'une forte hausse interne, affirmant que la nouvelle loi sur les hydrocarbures est susceptible d'éparquer au pays cette crise.

- Les députés ont, quant à eux, émis des avis mitigés au sujet de ce projet de loi, entre ceux qui considèrent ce texte nécessaire pour la relance des activités d'exploration pour éviter au pays une crise énergétique aigüe, et ceux qui jugent la conjoncture inappropriée en proposant son report après l'échéance présidentielle.

**ENERGIE** - Plusieurs missions ont été attribuées au Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique qui est un organe de conception d'une stratégie nationale de développement de ce secteur, selon un décret exécutif portant création, organisation et fonctionnement de cet établissement, publié au journal officiel n 65.

**FINANCES** - Le ministre des Finances, Mohamed Loukal a présenté le projet de loi de finances (PLF 2020) devant l'APN, un texte qui prévoit de légères augmentations d'impôts et de taxes, ainsi que l'institution d'une nouvelle taxe sur les véhicules, tout en maintenant la politique sociale de l'Etat.

- Lors des débats, les députés ont notamment critiqué certaines procédures contenues dans le projet de loi, notamment celles relatives à l'augmentation de taxes et d'impôts dans certains domaines, ce qui est à même d'affaiblir le pouvoir d'achat du citoyen, estimant que le Gouvernement s'est tourné vers «des solutions faciles» dans l'élaboration des textes au lieu «de réformes profondes fondées sur des bases économiques et commerciales».

Les députés ont également plaidé pour une révision de l'IRG et un système fiscal plus équitable, en appelant à la réforme de la politique de subvention.

- Le bureau de l'APN a soumis le projet de loi organique relative aux lois de finances à la commission parlementaire ad-hoc.

**BANQUES** - Le ministre des Finances, Mohamed Loukal, a précisé que la dernière note de la Banque d'Algérie (BA) relative à l'obligation de déclarer l'origine des dépôts bancaires en devises concernait «exclusivement les



étrangers, sachant que la BA avait demandé aux banques, dans une correspondance datée du 27 octobre écoulé, que « toute alimentation d'un compte devises pour un montant égal ou supérieur à mille (1.000) euros doit être appuyée, préalablement, par une déclaration douanière d'importation de ce montant ».

- La Banque d'Algérie a autorisé les particuliers et les agences de voyages à payer les frais de la «Omra» (pèlerinage), à partir de leurs comptes devises.

- Le ministre des Finances, Mohamed Loukal, a annoncé que l'ensemble des banques publiques procéderont, dans les trois mois à venir, à la commercialisation des produits de la finance participative (islamique).

- Le directeur général du Crédit populaire d'Algérie (CPA), Mohamed Dahmani, a été nommé président du Conseil d'administration de la CPA.

- Les directions des banques publiques et leurs syndicats sont parvenus jeudi à un accord commun sur la prise en charge des doléances de ces derniers, notamment en ce qui concerne l'augmentation des salaires, a indiqué le président de la Fédération nationale des travailleurs des banques et des assurances, Mohamed Zoubiri.

Le même responsable a annoncé que la journée de grève, prévue pour dimanche, a été annulée.

**COMMERCE** - Un comité intersectoriel a été installé pour évaluer l'impact sur la trésorerie de la substitution du paiement cash par un paiement différé pour l'importation des kits SKD/CKD.

- Les importations des céréales de l'Algérie ont reculé de plus de 14% durant les huit premiers mois de 2019 pour atteindre 1,84 milliard de dollar.

- Les laboratoires de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes sont désormais tenus d'appliquer une technique spécifique pour détecter les bactéries présentes dans les produits alimentaires, selon un arrêté du ministère du Commerce, publié au journal officiel n 65.

**SALONS ET FOIRES** - La 7ème édition de l'exposition spécifique des produits algériens a été inaugurée à la capitale nigérienne Niamey, dans le cadre de la mise en œuvre du programme officiel de la participation de l'Algérie

aux manifestations économiques à l'étranger.

- La troisième édition du Salon national du produit algérien, organisé par la Chambre de commerce et d'industrie «Mekerra» a été inaugurée à Sidi Bel, sous le slogan «Avec des mains algériennes», avec la participation d'une vingtaine d'experts.

**PECHE** - La 8ème édition du salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA 2019) a été inaugurée au Centre des conventions d'Oran, par le ministre de l'agriculture, de la pêche et du développement rural, Cherif Omari.

- Une agence nationale chargée de la gestion et de l'exploitation du corail a été créée.

**TRANSPORT et TRAVAUX PUBLICS** - Un comité technique pour la réalisation d'une étude approfondie sur l'utilité et la rentabilité de la réalisations de routes en béton et qui servira aux pouvoirs publics d'une feuille de route dans la réalisation future de projets pareils.

- La Société nationale de transport ferroviaire (SNTF) a annoncé l'inauguration, le 20 novembre en cours, d'une liaison ferroviaire reliant Tebessa à Alger.

**HABITAT** - Le Premier ministre, Noureddine Bedoui a présidé une réunion du Gouvernement lors de laquelle il a appelé à la mise en application du plan d'action portant autorisation de tout citoyen de posséder, dans un délai de six (06) mois, le titre de propriété de son logement privé ou réalisé dans le cadre des programmes publics du logement.

- Le Directeur général de l'Agence nationale d'amélioration et développement du logement (AADL), Saïd Rouba a indiqué que plus de 67.000 logements location/vente ont été distribués depuis le début de l'année au niveau national.

**FORETS** - Un accord de coopération a été conclu entre l'Institut national de la recherche forestière (INRF) et le Centre de développement des technologies avancées (CDTA) pour mettre en place des dispositifs efficaces pour la mise en application des résultats de la recherche en matière forestière et l'utilisation optimale du dispositif d'anticipation à distance des incendies, présenté le même jour.

## TRANSPORT MARITIME : Accostage au port d'Alger du premier navire algérien transportant de la poudre de lait

Le premier navire algérien transportant de la poudre de lait importée a accosté jeudi au port d'Alger avec à son bord 20 conteneurs de 1.000 tonnes de poudre de lait, dans le cadre de la réduction du recours aux opérateurs étrangers pour le transport de marchandise, et par là, réaliser l'économie de devises au profit du Trésor public.

Cet accostage a fait l'objet d'une cérémonie en présence du ministre des Travaux publics et des Transports, Mustapha Kouraba, du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Omari et du ministre du Commerce, Saïd Djellab.

Cette opération s'inscrit en droite ligne d'un accord-cadre signé par le Groupe public de transport maritime (GATMA) avec l'Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (OAC) et l'Office National Interprofessionnel du Lait et des produits laitiers (ONIL) pour le transport de marchandises par l'opérateur national. Lors d'un point de presse tenu en marge de cette cérémonie, M. Kouraba a fait savoir que «cette opération est la traduction sur le terrain» des directives du Premier ministre, Noureddine Bedoui, et ce dans le but de réduire les transferts de devises induites par l'importation de produits alimentaire.

En effet, Selon M. Kouraba, le recours à des opérateurs étrangers en matière de transport maritime augmente les dépenses du Trésor public et nuit aux efforts de l'Etat dans l'optique de réduire les dépenses publiques. «A partir de ce constat, en coordination entre notre département et le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, il a été procédé à la mise en place de cadres juridiques et de cadres de travail communs qui se traduisent aujourd'hui grâce à cette coopération fructueuse que nous étendrons à plusieurs autres secteurs en réponse aux besoins de développement économique», a indiqué M. Kouraba. Selon lui, le recours à l'opérateur public en matière de transport maritime a pour but d'approvisionner le pays en produits de base de grandes consommations, «de manière pérenne en exploitant les capacités et les expertises nationales en matière de transport maritime de marchandises». Lors du même point de presse, M. Omari, a indiqué que cette opération s'inscrivait dans le cadre du renforcement de l'équilibre budgétaire et que d'autres cargaisons suivront, notamment à travers le transport de céréales en collaboration avec l'OAC.

«Des procédures d'adaptation des navires de transport destinés aux céréales sont en cours, notamment afin d'apporter une valeur ajoutée au transport et aux services mais aussi pour contribuer à la rationalisation des importations», a-t-il expliqué. Pour sa part, le ministre du Commerce a fait savoir que que des opérations d'export s'appuyant sur la flotte nationale de transport de marchandise sont prévues prochainement. «Pour ce faire, le ministère du Commerce a conclu un accord avec GATMA afin que ce Groupe public soit notre principal partenaire dans les opérations d'export», a souligné M. Djellab, rappelant les opérations d'export que réalise le ministère avec le Groupe public Logitrans concernant l'export de produits nationaux par route, notamment vers le Niger et le Mali.

«Des procédures d'adaptation des navires de transport destinés aux céréales sont en cours, notamment afin d'apporter une valeur ajoutée au transport et aux services mais aussi pour contribuer à la rationalisation des importations», a-t-il expliqué. Pour sa part, le ministre du Commerce a fait savoir que que des opérations d'export s'appuyant sur la flotte nationale de transport de marchandise sont prévues prochainement. «Pour ce faire, le ministère du Commerce a conclu un accord avec GATMA afin que ce Groupe public soit notre principal partenaire dans les opérations d'export», a souligné M. Djellab, rappelant les opérations d'export que réalise le ministère avec le Groupe public Logitrans concernant l'export de produits nationaux par route, notamment vers le Niger et le Mali.

## BANQUES: Accord entre les syndicats et les directions pour prendre en charge des doléances, la grève prévue dimanche annulée

Les directions des banques publiques et leurs syndicats ont parvenu jeudi soir à un accord commun sur la prise en charge des doléances de ces derniers, notamment en ce qui concerne l'augmentation des salaires, a indiqué à l'APS le président de la Fédération nationale des travailleurs des banques et des assurances, Mohamed Zoubiri en ajoutant que la journée de grève, annoncée pour dimanche, a été annulée. «Après une réunion marathon de 11 heures de travail, nous sommes parvenus à un accord commun sur la concrétisation de la plateforme des revendications des travailleurs, adoptée le 12 juin dernier, notamment en ce qui concerne la réévaluation des salaires», a-t-il déclaré.

Une deuxième réunion doit être tenue en décembre prochain entre la fédération et l'Association des Banques et Etablissements financiers (ABEF) pour fixer les mécanismes de la mise en œuvre de cet accord, a-t-il ajouté. «Cela prouve que nous (syndicats des travailleurs des banques publiques, Ndlr) n'avons aucune arrière pensée, nous voulions juste une prise en charge de nos revendications salariales légitimes. Du moment que nous sommes parvenus à un accord, la journée de grève et de protestation n'a plus lieu d'être», a-t-il soutenu. Les revendications principales des travailleurs des banques publiques, portent sur «l'augmentation du point indiciaire dans la grille des salaires, du relèvement de la prime de transport et celle du panier, ainsi que la révision de la rémunération de l'ancienneté», selon lui.

## LAGHOUAT: Réception de 1.200 logements au premier semestre 2020



Pas moins de 1.200 logements de types location-vente et promotionnels aidés (LPA) seront réceptionnés durant le premier semestre de 2020 à Laghouat, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya.

Consistant en 500 logements de location-vente et de 700 LPA, ces unités, localisées au niveau de différents quartiers de la commune de Laghouat, sont à divers stades d'avancement de leurs travaux, a-t-on fait savoir.

Les services de la wilaya ont fait état, en outre, du choix, au niveau du plan d'occupation du sol POS-18 dans la commune de Laghouat également, de terrains d'assiettes à 1.500 LPA, dont les chantiers seront lancés après établissement des listes des bénéficiaires.

Pas moins de 1.167 clefs de logements de type public locatif (LPL) et des titres d'attribution de 2.000 lots de terrain à bâtir, ont été remis à leurs bénéficiaires dans le cadre de la célébration du 65ème anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954, rappelle la source.

## EL TARF: Production prévisionnelle de 58.000 qx d'olives



Une production prévisionnelle de l'ordre de 58.000 quintaux (qx) d'olives, dont 12.500 qx d'olives de table, est attendue dans la wilaya d'El-Tarf, où les préparatifs entrent dans le cadre de la campagne de collecte oléicole pour la saison 2018-2019 tirent à leur fin, a indiqué jeudi le directeur local des Services agricoles.

Un total de 6.331 hectares de vergers oléicoles est ciblé par la campagne et 4.500 hectares de la superficie totale sont destinés à la production d'huile d'olive, a précisé M. Kameleddine Benseghir.

La cueillette d'olives à travers les vergers oléicoles implantés dans la région, réputée pour ses variétés «rougette» et «chemlél», a été lancée à la fin du mois d'octobre dernier pour se poursuivre jusqu'au mois de décembre, période consacrée à la trituration, a ajouté la même source.

Pas moins de 45.600 qx d'olives seront orientés à la production prévisionnelle de 6.914 litres d'huile d'olive, a-t-on poursuivi.

Signalant une «légère» hausse dans la production oléicole de cette année comparativement à la campagne précédente, marquée par une production de 57.830 qx d'olives, dont 12.230 qx d'olives de table, la responsable a fait état de l'utilisation de nouvelles techniques pour préserver les oliviers et encourager l'épanouissement de la filière. Plus de 30% de la production oléicole sont écoulées sur le marché local, où les premières olives vertes, dites primeurs, sont proposées depuis quelques jours à la vente, à des prix oscillant entre 150 DA et 250DA le kg.

## GHARDAIA: L'état d'avancement du programme AFEQ au centre d'une rencontre

L'état d'avancement des activités du programme d'appui à l'adéquation formation, emploi et qualification (AFEQ) a été jeudi le thème central d'un séminaire régional Sud.

Organisé par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, en collaboration avec les chargés du programme AFEQ de l'Union Européenne, ce séminaire a pour objectif de renforcer le rôle des entreprises économiques dans les processus de formation professionnelle et universitaire.

Selon Mourad Lemia, directeur national du programme AFEQ, la rencontre constitue une opportunité pour la promotion de l'employabilité par une meilleure adéquation formation-emploi. «Nous devons former selon les possibilités d'emploi afin d'insérer les jeunes directement dans le monde du travail», a-t-il soutenu.

Ce programme vise essentiellement à «assurer l'adaptation entre la formation et l'emploi» avec l'implication des partenaires et intervenants dans le domaine de l'emploi, a indiqué M.Lemia.

Pour sa part, Mme Nawal Rabia, chargée du suivi du projet, a souligné que l'objectif est d'assurer une adéquation des qualifications selon les exigences des offres d'emplois, soulignant qu'il n'est plus possible de former pour former mais pour insérer le jeune dans la vie professionnelle.

Ont participé à cette rencontre, les



représentants de tous les acteurs, les partenaires et les intervenants dans la formation professionnelle, l'enseignement supérieur et les directeurs de l'Emploi de sept wilayas du Sud (Ghardaia, Ouargla, Djelfa, Tamanrasset, Adrar, Illizi, El Oued), ainsi que les wilayas déléguées d'El-Menea, Touggourt, In-Salah et Bordj Badji-Mokhtar.

Piloté par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, le

programme AFEQ, qui s'inscrit dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et l'Union européenne, est cofinancé par l'UE à hauteur de 10 millions d'euros, alors que la contribution de l'Algérie est d'un (1) million d'euros.

D'une durée de 36 mois, le programme a pour objectif de mettre la formation en harmonie avec les besoins du marché de l'emploi en Algérie, tout en impliquant davantage les entreprises.

## SOUK AHRAS: Distribution «avant la fin de 2019» de plus de 3.100 logements publics locatifs

Pas moins de 3.137 logements de type public locatif (LPL) seront remis à leurs bénéficiaires «avant la fin de l'année» dans la wilaya de Souk Ahras, a déclaré jeudi le chef de l'exécutif local, Lounes Bouzekka.

S'exprimant à l'issue d'une réunion consacrée à la question du logement sous ses différentes formules, le responsable a indiqué que le chef-lieu de lieu se taille la part du lion avec 1.328 logements publics locatifs, qui seront remis à leurs bénéficiaires avant la fin de l'année

suivi entres autres de la commune de M'deraouech (970 unités), Sedrata (500), Taoura (95), Bir Bouhouche (100) et Lehnancha (56).

Il a dans ce contexte rappelé que 1.004 décisions d'attribution de logement public locatif, d'aide à l'habitat rural et de lotissements sociaux ont été remises à leurs bénéficiaires dans le cadre de la célébration du 65e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération. Le wali a égale-

ment fait savoir que 652 logements de type location-vente, faisant partie du programme de réalisation de 1500 unités implantées au plan d'occupation de sol (POS) n 9 dans la ville de Souk Ahras, en plus de 748 logements similaires à la cité Beral Salah, seront remis à leurs propriétaires durant cette période. Le chef de l'exécutif local a par ailleurs annoncé que les ménages habitants des logements précaires et recensés avant l'année 2014, seront prochainement «pris en charge»

avant d'insister sur la distribution équitable des logements prévue à cet effet. Il est à noter que le directeur du logement de la Wilaya, Djilani Kebass, a présenté un rapport détaillé sur son secteur au cours de la rencontre indiquant que la wilaya de Souk Ahras a bénéficié depuis l'année 2005 de pas moins de 69 023 nouveaux logements de différentes formules, dont 38 356 ont d'ores et déjà été remis à leurs propriétaires.

## BOUMERDES: Entrée en service de nombreuses structures éducatives à la prochaine rentrée scolaire

De nombreuses structures éducatives (tous cycles confondus), actuellement en travaux, sont programmées à la mise en service durant la prochaine rentrée scolaire 2020/2021 à Boumerdes, au titre des efforts d'amélioration des conditions de scolarité des élèves de la wilaya.

Dans une déclaration à l'APS, en marge d'une visite de travail, mercredi, consacrée à l'inspection de projets éducatifs en réalisation dans la daïra de Khmiss El Khechna, Yahia Yahiatene a insisté sur l'«impératif de réception de ces projets dans les délais fixés, soit à la prochaine rentrée scolaire».

«Aucun retard ne sera toléré», a-t-il averti, à cet effet.

Selon les informations fournies au wali au cours de cette visite, il s'agit de la programmation à la réalisation de 197 opérations d'aménagement d'écoles primaires, dont une partie a déjà été achevée, et l'autre en cours de travaux et en «attente d'être récep-



tionné prochainement», est-il signalé.

A cela s'ajoute la réalisation en cours de 50 nouveaux établissements primaires, à travers nombre de communes de la wilaya, en plus de 13 CEM et sept lycées, selon les données fournies par la directrice des équipements

publics de la wilaya, Benhenaya Saliha.

La responsable a, également, fait part de quelque 166 classes d'extension en réalisation dans le cycle primaire, contre 42 autres dans le cycle moyen et deux dans le cycle secondaire.

Durant les deux rentrées scolaires précédentes, le secteur éducatif à Boumerdes a enregistré la mise en service de cinq nouveaux lycées, un demi pensionnat, et un stade de sport, dans le cycle secondaire, parallèlement à l'ouverture de trois CEM, deux demi pensionnats et un stade dans le moyen, outre cinq groupes scolaires, 26 classes d'extension et une cantine scolaire dans le cycle primaire.

Le nombre d'élèves inscrits dans la wilaya est en constante hausse. Il a atteint durant cette rentrée scolaire 2019/2020, plus de 600.000 élèves dans le cycle primaire, 70.000 dans le moyen et plus de 27.000 dans le secondaire, selon les mêmes chiffres fournis à l'occasion.



## MAWLID ENNABAOUÏ À GHARDAÏA: Les habitants des ksour du M'Zab célèbrent la rituelle procession religieuse

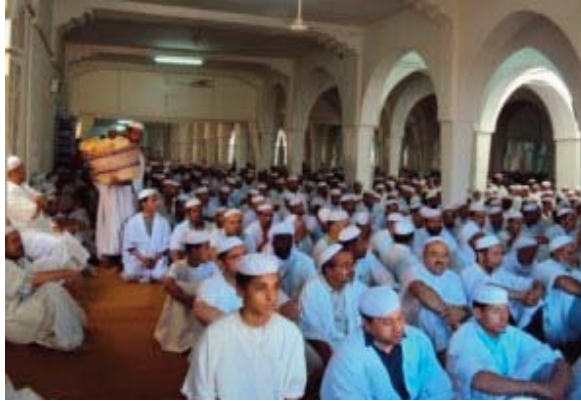
Les habitants des différents Ksour du M'Zab ont célébré dans la nuit de vendredi à samedi la rituelle procession religieuse du «Mawlid Ennabaoui» (anniversaire de la naissance du Prophète Mohamed (QSSL), dans une ambiance riche en couleurs, symboles, sons et odeurs.

Illustrant l'attachement des habitants de la région à leurs traditions ancestrales authentiques, cette procession composée d'adultes en tenue marquée de cérémonie (Gandoura et chechia) de couleur blanche suivis de leurs progénitures serpente les ruelles du Ksar dans un climat de recueillement et dans la pure délectation spirituelle où des «Madayahs», chants religieux faisant l'éloge au prophète QSSL sont récités collectivement par les marcheurs.

Dans un élan de spiritualité multidimensionnel conforté par des chants à la gloire du sceau des prophètes, des centaines de ribambelles d'enfants en tenue traditionnelle des Ksour de Guerrara, Berriane, Melika, El Ateuf, Ben Izgen et Ghardaïa serpentent les différentes ruelles avant de converger vers la mosquée pour y participer à la cérémonie spéciale organisée pour se remémorer la naissance du Prophète, sa vie, ses miracles, sa foi et ses actes illustrant la grandeur de l'Islam par des chants religieux «Madayahs» avant d'accomplir la prière du soir et s'offrir des friandises distribuées par des bienfaiteurs du Ksar.

«Cette tradition séculaire connaît un engouement exceptionnel des natifs de Ghardaïa vivant à l'extérieur de la région et permet à la population de renouer avec ses traditions qui ont parcouru les siècles sans subir de transformation de notre riche legs patrimonial», a souligné Hadj Kacem du Ksar de Guerrara (125 km nord d'Est de Ghardaïa).

«Cette année tous les Ksour sont tenus d'organiser une procession avec les enfants à l'occasion de l'anniversaire du prophète Mohamed (QSSL) pour mettre en valeur son parcours, sa vie et pérenniser la Sirat du prophète et la transmettre aux jeunes générations», a-t-il ajouté. «Cette proces-



sion était célébrée par le passé dans chaque Ksar mais au fil des années elle a été abandonnée sauf dans le Ksar de Ben Izguen, où chaque année un défilé se déroule à la lumière tamisée de torches fonctionnant à l'huile, connues localement sous l'appellation de «Inarène», aux chants glorifiant le sceau des prophètes, se mêlent des ribambelles d'enfants en tenue traditionnelle, accompagnés de leurs parents et portant des lampes traditionnelles», a-t-il rappelé.

«On essaye de revivifier cette tradition ancestrale dans différents Ksar du M'Zab pour permettre aux générations futures de la perpétuer tout en propageant conformément aux préceptes de l'Islam la vie du prophète Mohamed (QSSL)», a ajouté M.Hadj Kacem.

La fête de Mawlid Ennabaoui est marquée également dans la région de Guerrara par une tradition originale appelée «Adoual» le retour où les nouveaux mariés qui ont célébré leurs mariages revivent une nouvelle soirée de noce dans leurs costumes traditionnels et dans un climat festif restreint uniquement

aux membres de la famille. La femme nouvellement mariée sera invitée quelques jours avant El Mawlid Ennabaoui chez ses parents avant de revenir chez son mari dans la même tenue traditionnelle de mariage accompagnée aux sons du tbal entrecoupé de youyous stridents des femmes proches, a-t-il fait savoir. Pour les Ghardaouis, cette fête religieuse est également l'occasion de veiller aux rythmes mélodieux des chants élogieux sur le prophète et la déclamation de versets du Saint Coran, c'est aussi un moment particulier de recueillement pour les fidèles afin de se remémorer les hauts faits du Prophète Mohamed et d'implorer pour le maintien de la quiétude dans notre pays.

Le Mawlid Ennabaoui est une occasion, selon les traditions locales, pour regrouper la grande famille et passer un bon moment conviviale ensemble, tout en savourant un couscous à la sauce sucrée préparée à base de dattes et dénommé localement «Ouchou Tini», met incontournable durant cette fête ainsi que le thé accompagné de cacahouètes.

## ORAN: Hausse des dégâts causés par les feux de forêts en 2019

La conservation des forêts d'Oran a enregistré, une hausse des dégâts occasionnés par les feux de forêts cette année estimés à plus de 121 hectares contre 12 ha seulement en 2018, a-t-on appris jeudi de sa direction.

La chef de bureau prévention et lutte contre les feux à la conservation, Benhalima Houaria a souligné qu'en dépit des moyens mobilisés et des efforts fournis lors de la campagne de lutte contre les feux s'étalant du 1er juin à fin octobre, plusieurs dégâts ont été enregistrés cette année dues aux conditions climatiques de canicule qui ont favorisé les incendies.

La même responsable a souligné que les dégâts cette année occasionnés par 25 foyers sont constitués de 47 ha de forêts, 70 ha de maquis, 4 ha de broussailles.

Huit communes de la wilaya ont été touchées cette

année que sont Oran, Bousfer, El Ançor, Aïn Turck, Misserghine, Arzew, Aïn El Kerma et Gdyl, selon la même source. Les plus grands dégâts ont été enregistrés à Bousfer (95 ha) puis Misserghine (10 ha).

La conservation des forêts a mobilisé, depuis juin dernier, 19 brigades mobiles dans le cadre du dispositif de lutte contre les feux de forêts composés de 96 agents, 10 tours de contrôle répartis à travers différentes forêts, 10 camions à citerne, 12 camions d'alimentation en eau et autres matériels.

La wilaya recèle un patrimoine forestier d'une surface de 41.258 ha représentant 20 pour cent de la surface globale de la wilaya.

Il s'agit des arbres de pin d'Alep, du liège et d'eucalyptus.

## EL OUED: Arrestation de deux individus et saisie de plus de 13 kg de kif traité

Les services de police de la wilaya d'El Oued ont arrêté deux individus et saisi plus de 13 kg de kif traité destinés à la commercialisation, indique vendredi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses

formes, la police d'El Oued a arrêté deux suspects et saisi 13,279 kg de kif traité», précise le communiqué. Cette opération menée par les éléments du service de wilaya de la police judiciaire, a été effectuée grâce à l'exploitation d'informations faisant état d'un individu transportant à bord d'un

véhicule une quantité de kif traité. Un plan mis en place a permis d'intercepter du véhicule en question dont la fouille a donné lieu à la découverte d'une quantité de kif traité. Le mis en cause a été transféré au service de wilaya de la police judiciaire qui a ouvert une enquête sur l'affaire.

## SELON LA DGSN: Colloque national sur la sécurité routière à Blida

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a organisé, jeudi, à l'Ecole d'application de la Sûreté nationale «Abdelmajid Bouzbide» de Soumaâ (Blida), un colloque national sur la sécurité routière, a indiqué un communiqué de cette institution. Le colloque qui a vu la participation d'experts et des spécialistes dans le domaine de la sécurité routière en sus des services de la sécurité publique a été retransmis par visio-conférence, aux inspections régionales de police, dans le but de «généraliser l'utilité, unifier les visions et les méthodes de travail relevant ainsi le niveau des missions sécuritaires au profit de l'ensemble des usagers de la route», a ajouté la même source.



Plusieurs axes ayant trait à l'aspect réglementaire et procédural, ainsi qu'au volet pratique du domaine de sécurité publique ont été abordés lors des travaux de ce Colloque ayant pour finalités le «succès des programmes de sensibilisation, qui demeure un maillon fort de l'action de proximité à travers l'association du citoyen dans l'équation sécuritaire, permettant ainsi de renforcer la sécurité routière au profit de tous les usagers de route et d'éviter les répercussions lourdes induites par les accidents de la route», lit-t-on dans le communiqué.

L'ordre du jour de cette rencontre a vu aussi l'examen de thèmes se rapportant à la consolidation des mécanismes de coordination avec tous les acteurs et intervenants de la prévention routière, à l'image des associations, des organismes officiels, des médias, des utilisateurs des réseaux sociaux qui désormais «apportent une valeur ajoutée à l'effort national consentis pour faire face aux drames de la route», conclut la même source.

Plusieurs axes ayant trait à l'aspect réglementaire et procédural, ainsi qu'au volet pratique du domaine de sécurité publique ont été abordés lors des travaux de ce Colloque ayant pour finalités le «succès des programmes de sensibilisation, qui demeure un maillon fort de l'action de proximité à travers l'association du citoyen dans l'équation sécuritaire, permettant ainsi de renforcer la sécurité routière au profit de tous les usagers de route et d'éviter les répercussions lourdes induites par les accidents de la route», lit-t-on dans le communiqué.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 7 morts et 26 blessés en 48 heures

Sept (07) personnes ont trouvé la mort et 26 autres ont été blessées dans 11 accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 48 heures au niveau national, selon un bilan rendu public samedi par la Protection civile. Durant la même période, les unités de la Protection civile ont enregistré 5,018 interventions, dont le sauvetage de 12 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-bain dans les wilayas de Sétif et Tizi-Ouzou. Les éléments de la Protection civile ont également procédé à l'extinction de huit (08) incendies dans les wilayas d'Alger, Sétif, Jijel, M'sila, Annaba, Mila et Adrar.

## MÉDÉA: Une tentative de vol d'un bureau de Poste déjouée

Une tentative de vol au bureau de Poste «Ouled-Imam», dans le centre-ville de Médéa, a été déjouée dans la nuit de jeudi à vendredi et la «totalité» de la somme dérobée à l'intérieur de cette agence a été récupérée «quelques heures» après ce forfait, a-t-on appris de source sécuritaire.

Alertés par les agents de sécurité de permanence en service au moment des faits, les éléments de la police judiciaire (PJ) de la Sûreté de la wilaya de Médéa ont, aussitôt, déclenché une enquête qui a permis, «quelques heures plus tard, de récupérer, aux alentours immédiats du bureau de Poste, une importante somme d'argent dissimulée dans un sac, volée la veille dans l'un des coffres du bureau de Poste», a indiqué à l'APS le commissaire Nabil Toulbia, qui n'a pas révélé le montant exact récupéré par ses services.

L'enquête en cours devrait déterminer, selon l'Officier, les circonstances exactes de cette tentative de vol et les personnes impliquées dans cette affaire.

INDE:

## Au moins 12 morts dans une collision entre un porte-conteneurs et une fourgonnette

Au moins 12 personnes ont trouvé la mort et plusieurs autres ont été blessées dans une collision, vendredi soir, entre un camion porte-conteneurs et une fourgonnette, dans le district de Chittoor à Andhra Pradesh, a annoncé la police.

Le drame, survenu sur l'autoroute Chittoor-Bengaluru, serait dû à un problème de freinage, fait savoir la même source, notant que parmi les victimes figurent neuf membres d'une même famille, dont quatre femmes. Selon des témoins oculaires, l'impact de la collision était tel que les véhicules ont été réduits à des morceaux de métal éparpillés. Près de 500.000 accidents se produisent chaque année sur le deuxième plus grand réseau routier du monde dus en grande partie, à des problèmes techniques des véhicules, à l'état des infrastructures et au comportement des usagers. Dotée d'un réseau de cinq millions de kilomètres de routes, l'Inde fait état d'un accident mortel toutes les quatre minutes. Chaque jour, ce sont plus de 1300 accidents qui coûtent la vie à 400 personnes à travers le pays.

AUSTRALIE:

## Poursuite de l'extinction des feux de forêt dans l'Est

Les pompiers australiens continuaient, samedi, à lutter contre une centaine de feux de brousse catastrophiques dans l'Est du pays, qui ont déjà fait trois morts, plusieurs disparus et des dizaines de blessés, et détruit au moins 150 maisons et des écoles. Les soldats du feu avaient réussi, samedi, grâce à une légère amélioration des conditions météorologiques, à prendre le contrôle de la plupart des 17 incendies les plus menaçants.

Mais le danger est encore loin d'être écarté et des milliers de personnes évacuées ne pouvaient toujours pas regagner leur foyer samedi.

A Forster, petite ville pittoresque de la côte est, le paysage était englouti samedi par la fumée s'élevant de plusieurs feux, tandis que dans le ciel les bombardiers d'eau venaient à l'aide des pompiers. Ailleurs, d'autres ont été pris au piège des flammes. Le corps d'un homme carbonisé a été retrouvé dans une voiture, un autre dans les débris de sa maison, et une femme est décédée de ses brûlures en dépit des efforts des médecins pour la sauver, ont indiqué les services de secours locaux. Plusieurs personnes sont également portées disparues et 30 autres ont été blessées, en majorité des pompiers.

LIBYE:

## 8 000 immigrés clandestins ont été sauvés par la marine libyenne en 2019

Le Haut Commissariat pour les réfugiés des Nations Unies (HCR) a annoncé vendredi que la marine libyenne avait sauvé plus de 8 000 immigrés clandestins à ce jour cette année. «A la date du 8 novembre, 8 153 réfugiés et migrants ont été sauvés/interceptés en mer par les garde-côtes libyens et débarqués en Libye au cours de 100 opérations», a indiqué le HCR dans un communiqué, ajoutant qu'au cours de la même période de l'année dernière, plus de 14 500 immigrés avaient été sauvés par la marine libyenne. Le HCR, ainsi que ses partenaires internationaux, ont fourni un soutien à de nombreux immigrants et réfugiés en Libye, ainsi qu'à des personnes déplacées à l'intérieur du pays. Le climat d'insécurité et de chaos régnant en Libye depuis 2011 a entraîné des flux massifs d'immigrés clandestins vers l'Europe. Des milliers d'immigrés clandestins et de réfugiés, principalement des Africains, sont détenus dans des abris surpeuplés à travers la Libye. Le HCR a demandé à plusieurs reprises la fermeture de ces abris et a souligné que la Libye n'était pas un port sûr pour le débarquement des immigrés en raison de la détérioration des conditions de sécurité.

BANGLADESH:

## 1,5 M de personnes évacuées à l'approche d'un cyclone

Les autorités du Bangladesh ont évacué vendredi 100.000 personnes des villages côtiers et des îles et prévoyaient d'en évacuer dans la journée un total d'un million et demi avant l'arrivée du cyclone Bulbul, attendu pour samedi en début de soirée.

Une bonne partie de la côte et les deux principaux ports du pays, Mongla et Chittagong, attendent en état d'alerte maximale ce cyclone qui pourrait s'accompagner de vagues de deux mètres de haut, et de vents atteignant 120 km/h.

Bulbul devrait toucher terre près des Sundarbans, une région faite d'innombrables bras et canaux du delta du Gange et qui abrite la plus grande forêt de mangrove du monde.

Partagée entre le Bangladesh et l'Inde, cette région est aussi l'habitat du tigre du Bengale, une espèce menacée.

Le Bangladesh est un pays plat situé pour l'essentiel à moins de 12 mètres au-dessus du niveau de la mer, et pour 10% de son territoire, en-dessous de ce niveau.

Il est régulièrement touché par des cyclones qui ont fait sur les dernières décennies des centaines de milliers de morts, et dont la fréquence et l'in-



tensité a augmenté ces dernières années. Les autorités ont toutefois nettement amélioré la capacité de préparation ces dernières années, et en février dernier Fani, le plus gros

cyclone à avoir frappé le pays depuis cinq ans, n'a tué qu'une dizaine de personnes. Par comparaison, en 2007, le cyclone Sidr avait fait plus de 3.000 morts.

TURQUIE:

## 273 immigrés clandestins interpellés au large des côtes ouest

Les garde-côtes turcs ont annoncé vendredi avoir interpellé au cours des trois derniers jours un total de 273 immigrés clandestins qui tentaient d'atteindre les îles grecques de la côte égéenne de la Turquie.

Jeudi et vendredi matin, les équipes des garde-côtes ont arrêté 53 immigrés clandestins, à savoir 30 Palestiniens, 11 Afghans, 6 Syriens, 5 Yéménites et un Irakien, lors d'opérations menées près des districts de Bodrum et Datca, dans la province du sud-ouest de Mugla.

Les immigrés clandestins tentaient d'atteindre les îles grecques sur des bateaux pneumatiques, ont précisé les garde-côtes sur



leur site Internet. 111 autres immigrés clandestins ont été interpellés au cours de trois opérations les mêmes jours près du district de Didim, dans la province

d'Aydın, dans le sud-ouest de la Turquie, à savoir 58 Syriens, 36 Somaliens, 9 Palestiniens, 4 Sud-Africains, un Ethiopien, un Yéménite, un Irakien et un

Egyptien. En outre, un total de 109 immigrés clandestins ont été arrêtés mercredi près des provinces d'Izmir et d'Aydın, ont encore annoncé les garde-côtes. La mer Egée était naguère la principale voie empruntée par les migrants pour rejoindre l'Europe via la Turquie.

Un accord signé entre la Turquie et l'Union européenne en mars 2016 a permis de limiter le flux d'immigration clandestine.

Selon les derniers chiffres publiés par les garde-côtes turcs, 51 488 migrants au total ont tenté de rejoindre la Grèce par la Turquie depuis le début de cette année, contre 25 398 sur la même période en 2018.

BOEING 737 MAX:

## Southwest repousse ses vols à mars 2020

La compagnie aérienne américaine Southwest a annoncé vendredi repousser désormais au mois de mars la date d'une éventuelle remise en service de ses Boeing 737 MAX, avion dont la flotte mondiale est clouée au sol depuis près de 8 mois suite à deux accidents.

Le 737 MAX sera exclu des programmes de vols jusqu'au 6 mars, a-t-elle précisé dans un communiqué.

Southwest avait annulé précédemment les vols sur le 737 MAX jusqu'au 8 février. «En retirant de manière proactive les MAX de nos programmes de vols, nous pouvons réduire les annulations de vol de dernière minute et les perturbations imprévues», ajoute la compagnie. Selon elle, ce sont environ 175 vols opérés en semaine qui sont retirés du programme quotidien, qui comprend jusqu'à 4.000 vols par jour.

La compagnie est le plus gros client du 737 MAX, avec 34 exemplaires dans sa flotte au moment de l'immobilisation au sol.

American en possède 24 et United 14. Tous les 737 MAX ont été cloués au sol après l'accident d'un appareil de ce type d'Ethiopian Airlines le 10 mars, quelques minutes après son décollage

d'Addis Abeba, qui a tué les 157 occupants. Comme dans la tragédie de Lion Air en Indonésie en octobre 2018, qui avait fait 189 morts, c'est le système anti-décrochage MCAS qui a été mis en cause. Boeing doit soumettre une version modifiée du système à la FAA, le

régulateur américain, et ses homologues dans le monde.

Pour l'heure, aucune date de remise en service n'a été arrêtée.

Mais l'avionneur américain espère toujours le retour en vol des MAX d'ici la fin de l'année.

TIBET:

## Construction de stations météorologiques dans des zones démunies

La région autonome du Tibet, dans le sud-ouest de la Chine, a construit 490 observatoires météorologiques automatiques pour améliorer ses capacités de prévision et de surveillance météorologiques, selon les autorités locales.

Le climat au Tibet est complexe. Depuis des années, la région est confrontée à de grandes difficultés dans la prévention des catastrophes météorologiques en raison du manque de stations d'observation.

Les observatoires, dont la construction a débuté en mai 2019, couvrent aujourd'hui 685 bourgs

déshérités de la région. Les habitants des ménages démunis seront formés à l'entretien et à la gestion des stations météorologiques, ce qui leur offrira une source de revenus supplémentaire. Les données officielles montrent que le Tibet compte actuellement 875 stations de surveillance météorologique.

Le taux de couverture des stations de surveillance météorologique de surface est passé d'une moyenne de 0,3 pour 10.000 kilomètres carrés en 2004 à 6,2 aujourd'hui.



## DÉVELOPPEMENT

## M. Miraoui met en avant les réalisations de l'Algérie en matière de santé de la population

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui, a mis en avant, jeudi à Alger, les réalisations accomplies par l'Algérie en matière de santé de la population, notamment la réduction de la mortalité maternelle.

Présidant une rencontre d'évaluation des réalisations en matière de population et de développement, dans le cadre des engagements des Etats en faveur de la mise en œuvre du programme de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), qui s'est tenue au Caire en 1994, le ministre a précisé que l'Algérie «a accompli d'importantes réalisations en matière de santé de la population, notamment la réduction de la mortalité maternelle qui a été ramenée, ces dernières années, à 57 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes contre 300 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes, dans les années 1980».

Parmi les réalisations consécutives à la Conférence du Caire, M. Miraoui a évoqué la modification de l'organigramme du ministère qui est passé de ministère de la Santé publique à ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et la création du Comité national de population regroupant dix-sept (17) départements ministériels, des organes spécialisés, des associations et des experts.

Le ministre a également mis l'accent sur «l'intérêt particulier» accordé par les pouvoirs publics à la santé de la reproduction et à la planification familiale, en voulant pour preuve la mise en place d'une commission sectorielle en charge de la question, la création du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme et la mise en place de commissions en charge de la promotion et de la protection des droits de la femme et de l'enfant. Dans le domaine législatif, M. Miraoui a rappelé la nouvelle loi sanitaire de juillet 2018 qui a consacré des chapitres à part entière à la santé maternelle et infantile, à la santé de la reproduction, à la planification familiale, à la santé des adolescents, des personnes handicapées et d'autres besoins spécifiques et des personnes âgées dont le nombre a aug-



menté au cours des dernières années. Evoquant les infrastructures de bases et les établissements hospitaliers, le ministre a fait état de la réalisation de 32 Etablissements hospitaliers spécialisés (EHS) depuis le début des années 2000 qui prennent dans leur totalité en charge la santé mère-enfant, en sus de plus de 1700 polycliniques répartis sur les régions du pays assurant des services de santé dans le domaine de la santé de reproduction et le planning familial, la distribution gratuite de contraceptifs, et le dépistage précoce pour la prévention du cancer du col de l'utérus. M. Miraoui a rappelé, dans le même cadre, l'ouverture de 62 Centres de dépistage anonymes et gratuits du VIH et 15 centres référentiels de soins et de la prise en charge gratuite du porteur du virus ainsi que la création d'un laboratoire référentiel de l'institut Pasteur.

En dépit de toutes ces réalisations, le ministre a souligné que l'Algérie annoncera, lors de la conférence internationale sur la population et le développement prévue du 12 au 14 novembre en cours à Nairobi (Kenya), d'autres engagements et d'autres défis qui concernent la poursuite de la réduction de la mor-

talité des femmes enceintes et des nourrissons. Il s'agit également de renforcer la prévention et la prise en charge des personnes âgées dans divers domaines, tout en prenant en charge les jeunes et les adolescents et en les protégeant des facteurs de risque qui menacent leur santé, a-t-il ajouté.

«L'obtention de données exactes concernant la population dans un court délai permet d'exploiter et d'élaborer des politiques et des programmes efficaces, et de mettre sur pied des programmes efficaces permettant d'adapter la dimension se rapportant à la population avec les ODD», poursuit le ministre.

De son côté, le représentante du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Wahiba Sekkani a évoqué les efforts du Fonds pour accompagner l'Algérie dans le domaine de la recherche sur la population et l'élaboration d'enquêtes nationales tous les 5 ans, dont l'enquête réalisée en 2018 ainsi que son soutien à la mise en œuvre du programme de la conférence du Caire qui comprend 39 indicateurs de développement contribuant à la réalisation des objectifs du développement durable à l'horizon 2030.

## ASSOCIATION: Une association de santé Respiratoire créée à Oran



L'association Oranaise de santé respiratoire (AOSR) vient d'être créée par des pneumologues de la wilaya d'Oran, a annoncé à l'APS son président Pr Salah Lellou. Cette initiative a pour objectif de sensibiliser la population et les industriels des problèmes respiratoires, a-t-il indiqué.

L'association créée, à l'issue du congrès international sur la pneumologie, clôturé jeudi soir à Oran, ambitionne d'être un acteur dans le domaine de la santé et dans la sensibilisation sur les maladies respiratoires, notamment, selon le Pr Lellou qui a mis l'accent sur le fait que ces maladies touchent un grand nombre d'Oranais.

L'association vise entre autres, à transmettre, au profit des populations, des nouvelles connaissances ainsi que la sensibilisation dans le domaine des maladies pulmonaires, a-t-il souligné.

«Il sera question de sensibiliser la population à travers des campagnes d'information, et l'organisation des événements scientifiques sur les problèmes respiratoires et ceux liés aux allergies et à la pollution atmosphérique», a précisé Pr Lellou qui est également Chef de service de Pneumologie à l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) d'Oran. «Nous allons sensibiliser les industriels à Oran sur la pollution atmosphérique mais aussi sur les maladies professionnelles liées principalement à l'exercice dans les zones industrielles à Gdyl, Bethioua, Hassi Amer, Es-Senia, ainsi que leur l'impact sur les populations riveraines».

Selon l'interlocuteur, beaucoup de moyens existent pour doter les industries d'outils de prévention afin de pouvoir baisser la pollution atmosphérique, qui cause plusieurs maladies respiratoires. «Des filtres de fumée doivent impérativement être installés dans toutes les unités industrielles et les meilleurs moyens de protections doivent être mis à la disposition des travailleurs dans les zones industrielles», conclut le spécialiste.

## EL BAYADH: Plaidoyer pour la révision des statuts particuliers du secteur de la santé

Le Secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs de la santé (FNST) affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amara Rachid a plaidé jeudi à El Bayadh pour la révision des statuts particuliers du secteur de la santé et leur activation sur le terrain pour mieux répondre aux préoccupations socio-professionnelles des travailleurs du secteur.

M. Amara a exprimé, en marge d'une session de formation des cadres syndicaux du secteur de la santé de la wilaya d'El Bayadh, son souhait que la tutelle réponde aux revendications soulevées, dont celle de la révision des statuts particuliers du secteur de la santé et leur activation, insistant sur la satisfaction du recrutement dans différents postes médicaux et paramédicaux de manière à prendre en considération les spécificités de chaque région et ses besoins. Il a mis en garde contre la non ouverture de postes par la tutelle, appelant à améliorer les conditions socio-professionnelles des travailleurs de la santé, surtout dans le Sud et aux Hauts plateaux à travers des mesures incitatives.

La Fédération algérienne des travailleurs de la santé chapeaute plusieurs syndicats nationaux à l'instar du Syndicat national des sages-femmes, le Syndicat national des agents de réanimation, le Syndicat national du paramédical, la Coordination nationale des corps communs, le Syndicat national des biologistes et la Coordination nationale des résidents.

APS

## PNEUMOLOGIE: Impératif de créer de groupes pluridisciplinaires pour la prise en charges des allergies

Le chef de service de pneumo-allergologie au CHU «Issad Hassani» de Beni Messous (Alger), Pr Douagui Habib a estimé «impératif» de créer des groupes de recherche pluridisciplinaires pour prendre en charges les différentes formes d'allergie.

Il faut créer des groupes de recherche pluridisciplinaires (allergologues et pneumologues, allergo-ophtalmologues, allergodermatologues, entre autres), dans le but d'améliorer le diagnostic et le traitement des allergies qui touchent de plus en plus d'Algériens et impliquent de plus en plus de spécialités médicales, a insisté le spécialiste dans une déclaration à l'APS en marge du 9e congrès international de pneumologie, clôturé

jeudi. «L'allergie est au centre de plusieurs spécialités et sa prise en charge va nettement s'améliorer avec la création de tels groupes de travail et de recherche», a-t-il affirmé, déclarant «au CHU de Beni Messous, nous sommes parvenus à créer deux groupes l'un en allergo-ophtalmologie et l'autre en allergo-anesthésie et réanimation».

Par ailleurs, Pr Douagui a mis l'accent sur «la nécessité d'ouvrir des centres ou unités référentiels pour prendre en charge les maladies allergiques à l'Est, l'Ouest et le Sud du pays, comme au centre de l'hôpital de Beni Messous», recommandant de doter toutes les régions sanitaires du pays d'au moins un centre de référence pour diagnostiquer et traiter les

allergies et plus précisément les allergies spécifiques. La prise en charge des allergies spécifiques, dont celles aux venins d'hyménoptères, aux anesthésies locale et générale et aux médicaments, requiert un plateau technique qui ne peut être disponible que dans des structures hospitalo-universitaires, a-t-il fait savoir, soulignant que ces allergies peuvent avoir des effets secondaires et des réactions très sévères qui ne peuvent être traitées dans des cabinets privés.

Pour lui, le centre est bien couvert par un petit réseau d'allergologues issu de la formation.

«Nous avons formé trois éminents allergologues qui sont devenus professeurs et chefs de services à Tizi Ouzou, Bejaïa et Rouiba et

qui prennent en charge, avec notre centre référentiel de Beni Messous, toute cette région», a encore indiqué Pr Douagui, estimant qu'il faut créer au moins deux centres à Constantine, deux à Oran et un au Sud.

La deuxième et dernière journée du 9e congrès de pneumologie a vu la présentation de communications abordant, entre autres, «la prise en charge de l'Asthme grave», «la particularité de l'asthme du sujet âgé» et «la toux bronchique».

Cette rencontre, organisée par le service de pneumologie de l'Etablissement hospitalier universitaire (EHU) «1er novembre» d'Oran, a regroupé, deux jours durant, plus de 250 participants d'Algérie, de France et de Tunisie.

# FATIGUE : COMMENT FAIRE LE PLEIN DE VITAMINE C ?

*La vitamine C est réputée pour ses nombreux effets bénéfiques sur notre corps. Anti-diabète, antistress, elle est aussi excellente contre la fatigue. On vous explique comment faire le plein pour aborder le changement de saison en pleine forme.*

On sait que la vitamine C (ou acide ascorbique) est indispensable à la formation des fibres élastiques (collagène) contenues dans les parois des vaisseaux sanguins, dans le squelette, les tendons, les ligaments ou encore les gencives.

Toutefois, "la réputation de la vitamine C comme stimulant général permettant de lutter contre la fatigue n'existe... qu'en France", souligne le Dr Jean-François Forget, directeur scientifique du Guide des compléments alimentaire (éd. Vidal).

"De la même manière, il n'existe aucune étude permettant d'affirmer formellement que la vitamine C empêche de dormir. Et enfin, ses effets sur le système immunitaire n'ont été mis en évidence que chez les personnes présentant un apport alimentaire insuffisant."

En revanche, en contribuant à l'absorption et au stockage du fer dans l'organisme, elle participe indirectement à donner de l'énergie puisque le fer a prouvé son efficacité pour combattre la fatigue et stimuler les performances intellectuelles. Les carences sont importantes à combler, notamment chez les personnes fragilisées par l'âge, la maladie...

## Les fruits et légumes les plus riches en vitamine C

- Poivron rouge (cru ou cuit) : ½ tasse = 101 à 166 mg
  - Papaye, ½ fruit = 94 mg
  - Kiwi, 1 fruit moyen = 71 mg
  - Orange, 1 fruit moyen = 70 mg
  - Mangue, 1 fruit moyen = 57 mg
  - Brocoli (cru ou cuit), ¼ tasse = 45 à 54 mg
  - Choux de Bruxelles cuits : 4 choux = 52 mg
  - Framble mousse pressé : ½ tasse = 36 à 30 mg
  - Jus de légumes, ¼ tasse = 35 mg
  - Ananas, ½ tasse = 34 mg
- Les apports nutritionnels recommandés sont de 90 mg/jour pour un homme et de 75 mg/jour pour une femme.



## La vitamine C des aliments ou en comprimé, c'est la même chose ?

La vitamine C est hydrosoluble, autrement dit, elle est soluble dans l'eau. Même si la plupart des mammifères parviennent à la synthétiser, le corps humain en a perdu l'habitude au cours de son évolution et doit donc la puiser chaque jour dans l'alimentation. Elle est naturellement présente dans un certain nombre de fruits et légumes et, dans la majorité des cas, la consommation

recommandée de 5 fruits et légumes par jour comble largement nos besoins. À noter que la cuisson détruisant partiellement cette vitamine, il vaut mieux manger une partie de ces fruits et légumes crus.

Côtés comprimés, composés d'acide ascorbique (ou d'ascorbate), l'acide organique présent sous une forme particulière dans les citrons, ils peuvent éventuellement remplacer la vitamine naturelle des végétaux mais ils ne sont pas assimilés par le corps de la même manière. « L'intérêt de la

vitamine C naturelle, précise le Dr Jean-Christophe Charrière, médecin généraliste formé à la phytothérapie, dans son livre "Se soigner toute l'année au naturel" (éd. Prat), c'est qu'elle est 100 % assimilable par l'organisme, ce qui n'est pas le cas pour la vitamine C artificielle, assimilable seulement à 50 %.

Mieux vaut donc varier ses sources de fruits et légumes ou opter pour des comprimés de vitamine C naturelle à base d'acérola, une sorte de petite cerise des Antilles particulièrement bien pourvue. On peut également boire le matin, dans un grand verre d'eau, 1 à 2 cuillerées à soupe de jus d'argousier, disponible en pharmacie, parapharmacie ou boutique diététique bio. »

## Les cures de vitamines sont-elles bénéfiques en cas de fatigue ?

De nombreuses études montrent que les Français n'ont pas les apports quotidiens recommandés. Dès lors qu'un trouble survient, il devient indiqué de prescrire des compléments alimentaires. "Personnellement, souligne le Dr Senninger, je me méfie des complexes dans lesquels on trouve tous les micronutriments possibles et imaginables, les oméga 3, les plantes... en fonction du patient qui se trouve en face de moi, car les causes de la fatigue sont multiples.

Néanmoins, dans le cas où une personne voudrait anticiper un coup de fatigue, je peux lui conseiller une cure contenant des oméga 3, du magnésium, du sélénium, du zinc, du calcium, des vitamines du groupe B (B1, B2, B3, B5, B6, B9) et de la vitamine C. Dans ce cas, trois cures de deux mois par an sont intéressantes et doivent s'inscrire dans une perspective d'alimentation saine. Car rien ne sert de faire des cures de vitamines si l'on boit ou l'on fume plus que de raison."

## PARKINSON : UN STYLO VIBRANT POUR AIDER LES MALADES À ÉCRIRE

Deux étudiants britanniques ont mis au point un stylo vibrant qui aide les malades atteints de Parkinson à mieux écrire malgré leurs tremblements intempestifs et non-intentionnels. À l'origine conçu pour sensibiliser le grand public aux difficultés rencontrées par les personnes atteintes de la maladie de Parkinson, un stylo vibrant élaboré par deux étudiants britanniques s'est avéré bénéfique aux patients. Nommé « stylo ARC », le prototype mis au point par deux étudiants du Royal College of Art et de l'Imperial College de Londres permettrait contre toute attente de corriger la micrographie : la tendance à écrire de plus en plus petit au cours du temps, un symptôme fréquemment observé chez les patients atteints de Parkinson. Selon les observations des étudiants, 86% des patients qui l'ont testé écrivent plus gros après avoir utilisé ce stylo. Il semblerait que ce soit en stimulant les muscles de la main que le « stylo ARC » permettrait aux

patients de mieux contrôler leur écriture. Après avoir utilisé ce dispositif, les patients auraient donc plus de facilité à contrôler leurs tremblements pour écrire de façon lisible. Ce prototype de stylo est désormais développé par Dopa Solutions. Parallèlement, cette entreprise d'innovation réfléchit à d'autres moyens concrets d'aider les malades de Parkinson, en intégrant ces vibrations à des objets du quotidien tel que les souris d'ordinateur par exemple. Dans le même esprit, Google avait annoncé en novembre 2014 la commercialisation d'une cullière innovante pour compenser les tremblements de la main liés à la maladie de Parkinson. En France, la maladie de Parkinson touche 1% des plus de 65 ans, soit entre 100 000 et 120 000 personnes, avec 8 000 nouveaux cas déclarés chaque année. Les tremblements sont les symptômes les plus marqués de cette maladie neurodégénérative.





**UN PARFUM QUI SENT MEILLEUR QUAND ON TRANSPIRE**



Un parfum qui se calcine sur votre transpiration pour libérer généreusement sa senteur. Le concept, étrange, a été développé par des chercheurs de Belfast, en Irlande du Nord.

Vous pensez que la transpiration odorante était le pire des tue-l'amour. Vous pourriez changer d'avis en humiliant l'invention mise au point par des chercheurs de la Queen's University à Belfast. Les universitaires ont flairé le bon crâne en développant un parfum dont la fragrance se diffuse au fil des gouttelettes de transpiration. Autrement dit, plus vous suez, mieux c'est. Et plus vous sentez bon.

Le parfum agit comme un déodorant anti-odeurs (mais utilisable sur tout le corps et pas que sur les aisselles) et neutralise les potentiels effluves liés à la sudation.

Le principe de ce parfum spécial transpiration est simple : il libère ses arômes en fonction de la quantité d'humidité. Pour pouvoir se déclencher, le système repose sur le délicat mariage entre le parfum et le liquide ionique (sel liquide à température ambiante), inodore.

Le liquide ionique a également la propriété d'attirer le thion, le composant responsable de la mauvaise odeur (et qu'on trouve notamment dans les boules puantes) pour lui retirer son pouvoir de nuisance olfactive.

Ce concept pourrait séduire les nombreux sportifs, professionnels et personnes souffrant d'hyperhidrose, qui ont tendance à mouiller leur T-shirt au quotidien. En tout cas, les scientifiques sentent l'importance des débouchés commerciaux que pourraient leur apporter ce parfum innovant : cette nouvelle méthode constitue une percée fantastique. Elle a non seulement un gros potentiel commercial en tant que produits de soins, mais elle pourrait également être utile dans d'autres domaines scientifiques par rapport à la libération graduelle de certaines substances", jubile à l'AFP le chef du projet, le Dr Nimal Gunaratne.

# TRISOMIE 21

## LES TESTS D'ADN SERAIENT PLUS FABRÉS QUE L'AMNIOCENTÈSE

Les nouvelles générations de tests sanguins qui analysent l'ADN fœtal montreraient une efficacité supérieure aux techniques standards, selon les résultats d'une nouvelle étude.

L'analyse de l'ADN fœtal circulant dans le sang de la mère serait plus probante que l'amniocentèse pour le repérage de la trisomie 21. Ce nouveau test sanguin serait également plus à même de dépister deux autres anomalies chromosomiques moins fréquentes, à savoir la trisomie 13 et la trisomie 18. La revue médicale américaine New England Journal of Medicine confirme l'intérêt des tests génétiques sur les techniques standard dans le dépistage prénatal de la trisomie 21 et certaines maladies chromosomiques fœtales.

L'étude s'est basée sur 16 000 femmes enceintes âgées de 30 ans en moyenne et dont la grossesse était comprise entre dix et quatorze semaines.

Les analyses réalisées sur l'ADN fœtal présent dans le sang maternel ont détecté 21 cas de trisomie 21, une maladie chromosomique, sur les 38 fœtus affectés. Ces résultats de tests ADN ont ensuite été confirmés par des examens du nouveau-né ou prénatals, ainsi que par des analyses génétiques post-natales.

Les techniques standards de dépistage via l'amniocentèse ont détecté la trisomie 21 sur 30 fœtus sur les 38 affectés. L'amniocentèse est une procédure médicale qui consiste à prélever du liquide amniotique. Cette technique invasive de dépistage prénatal est associée à un risque de fausse couche.

En plus d'être plus fiable pour le dépistage de la trisomie 21, le



test d'ADN fœtal s'est révélé plus pointu en donnant moins de faux diagnostics positifs de l'ordre de 0,06 %, contre 5,4 % avec l'approche traditionnelle par amniocentèse.

La trisomie 21 est une maladie chromosomique considérée comme l'anomalie congénitale la plus fréquente en France.

**Les techniques standards encore indispensables**

Néanmoins, il est trop tôt pour juger de l'efficacité du test d'ADN fœtal sur toutes les anomalies chromosomiques. Les techniques standards restent les seules à ce jour capables de "détecter le

risque d'un ensemble d'autres anomalies du fœtus", nuancent les chercheurs de l'université de Californie, aux États-Unis.

Actuellement, en France, le dépistage génétique fœtal coûte cher (plus de 650 euros). Il s'adresse en priorité aux femmes qui présentent un risque de trisomie 21 fœtale plus élevé.

## L'AMNIOCENTÈSE, COMMENT ÇA MARCHE ?

Les citoyens suisses ont depuis quelques jours accès à un nouveau test de dépistage prénatal de la trisomie 21. En France, les femmes doivent subir elle une amniocentèse. Elle permet de détecter une éventuelle maladie chromosomique du fœtus, comme la trisomie 21. On recommande systématiquement cet examen aux femmes de 38 ans ou plus, car le risque augmente avec l'âge. Il peut aussi être proposé aux femmes qui ont des antécédents de maladie génétique ou lorsqu'une échographie de surveillance a détecté une anomalie.

**L'amniocentèse : quand la faire ?**

Quand ? Elle a lieu entre la 15e et la 17e semaine d'aménorrhée (période sans règles).

Comment ça se passe ? L'amniocentèse est réalisée à l'hôpital ou dans une maternité. Sous contrôle échographique, le médecin introduit une aiguille à travers le ventre de la mère pour prélever 2 à 20 centimètres cubes de liquide amniotique dans lequel baigne l'enfant. Ce liquide est

ensuite analysé dans un laboratoire spécialisé. Le geste est impressionnant mais pas douloureux. Combien de temps ? L'examen ne dure que quelques minutes : vous pourrez rentrer chez vous immédiatement après. En revanche, il est recommandé de vous reposer dans la soirée et, si c'est possible, la journée suivante.

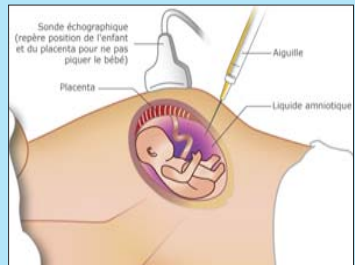
**L'amniocentèse : les risques**

Les risques : la possibilité d'une interruption de grossesse existe mais le risque est faible, environ 1% des cas.

Le résultat ? Comptez 2 à 3 semaines pour l'obtenir. En cas d'anomalie grave, un avortement thérapeutique pourra vous être proposé.

**Bon à savoir**

Il existe un autre examen, la biopsie du trophoblaste (ou chorioncentèse). Cette méthode donne les mêmes renseignements que pour l'amniocentèse. On la réserve donc au dépistage d'anomalies qui ont une recherche en raison d'antécédent familial



pendant les 3 premiers mois de grossesse). Elle est possible dès la 9e semaine mais les risques de fausses couches sont plus élevés que pour l'amniocentèse. On la réserve donc au dépistage d'anomalies qui ont une recherche en raison d'antécédent familial

(myopathie, mucoviscidose, etc...). Avantage par rapport à l'amniocentèse : si une anomalie grave est mise en évidence, il est possible d'interrompre la grossesse plus tôt, ce qui est moins traumatisant.

## ELECTIONS LÉGISLATIVES À MAURICE: Large victoire du Premier ministre



La coalition du Premier ministre sortant Pravind Jugnauth a largement remporté les élections législatives à l'île Maurice, selon des résultats communiqués par la Commission électorale. Après l'annonce officielle des résultats dans 19 des 21 circonscriptions du pays, la coalition l'Alliance Morisien (AM, centre droit) obtient 33 sièges de députés, ce qui lui donne la majorité absolue à l'Assemblée nationale, quel que soit le résultat des deux dernières circonscriptions.

## GUINÉE-BISSAU: Le président Vaz reçoit un chef militaire sur fond de rumeurs de «possible coup d'Etat»

Le président de Guinée-Bissau José Mario Vaz a reçu samedi un haut responsable militaire sur fond de rumeurs de «possible coup d'Etat», mais gardait le silence au lendemain d'un vigoureux message des Etats d'Afrique de l'Ouest à son encontre.

Arrivé dans la nuit à Ingoré (nord), M. Vaz a reçu quelques minutes à son hôtel le vice-chef d'état-major, le général Mamadu Ture Kuruma, selon l'AFP, sans que rien ne filtre de la conversation. M. Vaz a jusqu'alors exclu de faire machine arrière.

Il a menacé de «recourir à la force» pour contraindre le gouvernement qu'il a démis de céder la place. L'issue de la crise profonde dans laquelle se trouve la Guinée-Bissau dépend largement du président Vaz après le sommet extraordinaire de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) vendredi à Niamey.

La CEDEAO, médiatrice historique en Guinée-Bissau, a mis en garde contre les «risques de guerre civile» causés par les agissements de M. Vaz.

Ce dernier est entré en conflit ouvert avec la communauté internationale le 28 octobre en limogeant et en remplaçant le Premier ministre chargé par elle en juin de diriger les affaires du pays et de préparer l'élection présidentielle prévue le 24 novembre.

Depuis, la Cédéao et la communauté internationale font pression pour que le nouveau chef de gouvernement nommé par M. Vaz, Faustino Imbali, démissionne, ce que celui-ci a fini par faire vendredi parce que, selon un proche, il ne voulait pas «être responsable d'un conflit armé».

On ignore si cette démission prélude à une sortie de crise, qui paraît suspendue à la décision de M. Vaz d'accepter ou non les décisions de la communauté internationale. Samedi, M. Vaz n'avait pas réagi publiquement à la démission annoncée de son nouveau Premier ministre, ni au communiqué de la Cédéao.

Lui-même candidat à sa propre succession, il a poursuivi sa campagne.

## AFRIQUE-AFRIQUE DU SUD Tenue à Johannesburg du forum sur l'investissement en Afrique à partir de lundi

Le forum sur l'investissement en Afrique (AIF) tiendra sa deuxième édition du 11 au 13 novembre, au centre des Conventions de Johannesburg, avec l'ambition de consolider les flux des investissements en Afrique.

Organisée par la Banque africaine de développement (AFDB), le forum se veut un marché de l'investissement innovant rassemblant des chefs d'Etat et de gouvernement, des promoteurs de projets, des fonds de pension, des fonds souverains et d'autres investisseurs institutionnels.

Des décideurs, des sociétés de capital-investissement et de hauts responsables politiques y participent aussi.

L'édition 2019 compte bâtir sur les succès réalisés lors de celle de 2018, organisée également à Johannesburg, le but étant de relever les défis du financement des infrastructures afin d'accélérer la transformation économique du continent.

Il s'agit notamment de renforcer la volonté collective et la canaliser vers l'objectif commun de drainer davantage d'investissements dans le continent. Il est estimé que l'Afrique a besoin d'investissements d'une valeur de 400 à 600 milliards de dollars pour atteindre les objectifs de développement. Dans le seul secteur des infrastructures, le déficit annuel d'investissement est estimé entre 130 et 170 milliards de dollars. Cette situation impose, selon les analystes, des solutions urgentes aux problèmes qui entravent les flux des investissements dans le continent.

Les défis du développement en Afrique nécessitent une réponse rapide, ambitieuse et déterminée, souligne l'AFDB, notant que sur les



20 pays dans le monde, qui ont le moins accès à l'électricité, 13 se trouvent en Afrique.

De ce fait, des investissements annuels de l'ordre de 43 à 55 milliards de dollars sont nécessaires jusqu'en 2030-2040 pour répondre à la demande et offrir un accès universel à l'énergie, relève l'institution financière panafricaine.

Erigé en une plateforme exclusivement transactionnelle, le forum sera l'occasion d'examiner les moyens d'accélérer les investissements, en augmentant le nombre de transactions et en réduisant les délais d'exécution des projets. Le Forum vise à surmonter certaines des contraintes qui freinent les investissements en Afrique et à aider

les décideurs à mettre en place un cadre politique adéquat, tout en les aidant à mener à bien les réformes nécessaires pour libérer les investissements.

Depuis sa première édition, l'AIF s'est confirmé comme le Davos Africain, réalisant de francs succès qui ont fait du Forum un des plus importants rendez-vous économiques sur l'agenda africain.

La première édition a attiré 1.943 participants, représentant 87 pays, et a réuni 400 investisseurs de 52 pays.

Plus de 60 deals couvrant les secteurs de l'énergie, du transport, de la logistique et de l'agriculture ont été discutés lors de cette édition avec une valeur globale de 46,9 milliards de dollars.

## GUINÉE-BISSAU: Attachement de la Cédéao à la présidentielle du 24 novembre

La Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a réaffirmé son attachement à la tenue de la présidentielle en Guinée-Bissau le 24 novembre, à l'issue d'un sommet extraordinaire, tenu vendredi à Niamey, sur la situation dans ce pays.

Le Premier ministre récemment nommé en Guinée-Bissau et désavoué à l'étranger.

Faustino Imbali, a remis vendredi sa démission, selon un de ses proches, cité par des médias, alors qu'augmentait la pression de la communauté internationale, inquiète d'une éventuelle remise en cause

de la prochaine présidentielle et de développements violents.

La Cédéao a aussi réitéré son soutien à Aristides Gomes, qui reste selon elle chef du gouvernement malgré son limogeage par le président José Mario Vaz il y a moins de deux semaines.

La communauté économique annonce l'envoi à Bissau d'une mission de chefs d'Etat pour informer le président Vaz des décisions de Niamey et dit envisager ouvertement le scénario d'un coup de force, prévenant que tout recours à l'armée pour imposer un acte illégal «sera considéré comme un

coup d'Etat et entraînera des sanctions à l'encontre des responsables».

Après des mois de confrontation, le président Vaz, candidat à sa succession, a remercié le 28 octobre le gouvernement de M. Gomes et nommé à la place de ce dernier M. Imballi M. Aristides Gomes et son équipe, forts du soutien international, refusent de quitter le palais du gouvernement et le président Vaz a ouvertement menacé de recourir à la force pour les déloger.

La Cédéao, suivie par le reste de la communauté internationale, estime que le nouveau gouvernement nommé par le président

Vaz est «illégal». Elle lui avait donné 48 heures pour démissionner sous peine de lourdes sanctions. L'ultimatum expirait vendredi. Le président Vaz a décidé de ne pas se rendre à Niamey. Le mandat de M. Vaz lui-même a expiré en juin, mais la communauté internationale a accepté qu'il reste à son poste jusqu'à la présidentielle.

La Cédéao «ne peut tolérer la déstabilisation d'un Etat membre», a affirmé vendredi le président nigérien Mahamadou Issoufou, à l'ouverture d'un sommet extraordinaire à Niamey sur la crise en Guinée-Bissau.

## SOUDAN DU SUD / INONDATIONS : L'ONU met en garde contre une situation d'urgence

Les Nations Unies lancent une alerte contre d'éventuelles situations d'urgence dans le sillage des inondations au Soudan du Sud.

Alain Noudehou, coordinateur humanitaire de l'ONU au Soudan du Sud, a appelé vendredi à une aide de 61,5 millions de dollars pour sauver la vie et porter assistance aux victimes de fortes inondations qui ont dévasté un tiers des comtés du pays.

Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU Antonio

Guterres, a déclaré vendredi lors d'une conférence de presse que le coordinateur des Secours d'urgence Mark Lowcock allouera 15 millions de dollars provenant du Fonds central d'intervention d'urgence de l'ONU comme réponse aux inondations. «Ces fonds vont être utilisés pour venir en aide aux 620.000 personnes les plus affectées en mettant à leur disposition des refuges, des soins, de la nourriture, de l'eau, ainsi que des mesures d'hygiène et sanitaires, entre

autres formes de soutien», a-t-il énuméré. De surcroît, 10 millions de dollars en provenance du Fonds humanitaire pour le Soudan du Sud sont en train d'être alloués afin de porter secours aux zones les plus durement touchées, a-t-il ajouté.

Plus de 400.000 personnes auraient perdu leur foyer à cause des inondations provoquées par de fortes pluies saisonnières qui se sont abattues sur la région.



## LÉGISLATIVES EN ESPAGNE:

## Plus de 36 millions d'électeurs appelés aux urnes

Plus de 36 millions d'électeurs seront appelés dimanche aux élections législatives pour choisir leurs 350 représentants au Congrès des députés et 266 au Sénat en Espagne, un quatrième scrutin depuis 2015, jugé «cruciales» pour l'avenir du pays.

Le président du gouvernement sortant et candidat du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), Pedro Sanchez, a affirmé son ambition de gouverner «en solitaire» en cas de victoire lors du scrutin du 10 novembre, tandis que le chef du parti populaire (PP), Pablo Casado, a assuré qu'il ne facilitera en aucun cas la formation d'un gouvernement présidé par Sanchez.

Dans une interview accordée à El País, le candidat socialiste a réitéré sa proposition de permettre au parti le plus voté de former un gouvernement après ce scrutin, notant que le seul moyen de garantir une sortie de l'impasse politique actuelle dans laquelle se trouve l'Espagne est de permettre à sa formation de remporter ces élections, car, selon lui, les autres formations continueront à bloquer la situation.

«Les élections législatives anticipées de dimanche prochain constituent un scrutin crucial au cours duquel les Espagnols seront appelés aux urnes pour voter le déblocage immédiat de l'impasse politique actuelle et non pas pour se prononcer en faveur du programme qui se conforme le plus à leurs choix, ce qu'ils avaient déjà fait lors des élections précédentes du 28 avril», a fait savoir M. Sanchez, notant que la question qui se pose actuellement est celle de savoir si nous parviendrons à former un gouvernement ou



non après ce scrutin. Selon les résultats des derniers sondages, les socialistes seraient vainqueurs des prochaines élections législatives anticipées avec un pourcentage oscillant entre 27,3% et 27,9% des intentions de vote et entre 114 et 126 sièges, contre 28,7% des voix obtenues lors des législatives du 28 avril dernier, tandis que le PP arriverait en deuxième position avec un pourcentage entre 20,3% et 22,7% des intentions de vote (89-107 députés), contre 66 sièges obtenus lors des élections précédentes. Le PSOE ne serait pas en mesure de parvenir à la majorité

absolue (176 sièges), même avec l'appui des autres formations de gauche: Podemos (31-40 sièges) et Mas Pais (3-4 sièges), estiment les sondages.

À droite, le PP (89-107 sièges), Ciudadanos (15-19), Vox (28-40) et la Coalition de Navarre (6 députés) ne seraient pas non plus capables de parvenir à la majorité absolue, poursuit la même source.

Une grande coalition entre le PSOE et le PP permettrait de dépasser le seuil de 176 sièges, selon ces enquêtes d'opinion, mais le candidat socialiste Pedro Sanchez a exclu catégoriquement ce scénario.

## INDE:

## La justice autorise la construction d'un temple hindou sur le site d'une mosquée détruite par des extrémistes hindous



La Cour suprême indienne a autorisé samedi la construction d'un temple hindou à Ayodhya (nord) sur un site où une mosquée avait été détruite en 1992 provoquant de sanglantes émeutes intercommunautaires, rapportent des médias.

La plus haute juridiction indienne a ordonné que le site soit confié à un trust qui y construira un temple hindou, tandis qu'un autre terrain sera remis aux musulmans pour y bâtir une nouvelle mosquée, selon les médias.

Avant l'annonce de la décision de la Cour suprême, les autorités avaient renforcé la sécurité dans tout le pays et le Premier ministre, Narendra Modi, avait appelé la population au calme et placé la police en état d'alerte.

Des milliers de personnels de sécurité avaient été déployés dans et autour d'Ayodhya et les écoles avaient été fermées.

Des barrages de police avaient également été érigés aux abords de la Cour suprême à New Delhi, ajoute-t-on. Dans le cadre d'un mouvement lancé dans les années 80, quelque 200.000 nationalistes hindous s'étaient lancés en 1992 à l'assaut de la mosquée du XVIe siècle pour la détruire.

L'assaut avait déclenché les pires violences en Inde depuis l'indépendance en 1947: quelque 2.000 personnes, essentiellement des musulmans avaient été tuées.

## ACCORD SUR LE NUCLÉAIRE:

## La Russie met en garde contre le retrait de l'Iran

Le retrait de l'Iran de l'accord sur le nucléaire iranien, en réponse à la sortie des Etats-Unis de cet accord conclu en 2015, signifierait la disparition des efforts de longue haleine déployés par la communauté internationale pour résoudre le dossier nucléaire iranien, et cela aurait des conséquences «déplorables», a mis en garde, vendredi, le ministre russe des Affaires étrangères.

«L'effondrement éventuel de cet accord serait la conséquence de la sortie unilatérale et illégitime des Etats-Unis de cet accord ainsi que de l'incapacité des partenaires européens à garantir les conditions qu'ils ont proposées à l'Iran», a estimé la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova lors d'une conférence de presse L'Iran a repris, jeudi, l'enrichissement d'uranium sur son site nucléaire de Fordow, marquant une étape supplémentaire dans la réduction de ses engagements en application du Plan d'action global commun (JCPOA), en réponse au retrait des Etats-Unis de cet accord en mai 2018 et au rétablissement des sanctions américaines sur la République islamique, ainsi qu'à la lenteur des Européens à permettre les transactions bancaires et les exportations pétrolières de ce pays.

Mme Zakharova a rappelé que le processus de négociations qui a précédé la signature du JCPOA avait pris quatre ans, et exprimé des doutes sur la possibilité de réitérer ce processus.

Elle a également rappelé que la Russie appelait depuis longtemps les partenaires du JCPOA à se mobiliser pour surmonter les défis qui entravent la mise en oeuvre de cet accord.

Mme Zakharova a estimé que la politique d'affrontement avec l'Iran appliquée par les Etats-Unis était destructrice et de courte vue.

APS

## SYRIE:

## Le président Assad évoque les dangers pour l'Europe liés à la situation en Syrie

Le président syrien, Bachar el-Assad, a estimé que «soutenir les terroristes en Syrie est beaucoup plus dangereux pour l'Europe que de se précipiter de voir venir sur son territoire les réfugiés accueillis par la Turquie, soulignant que de nombreux réfugiés accueillis par la Turquie proviennent en effet de Syrie, mais pas tous.

«En réalité, ils proviennent de différents pays, pas seulement de Syrie, bien que la majorité d'entre eux soient des Syriens. Tous ne sont pas des

extrémistes. La plupart d'entre eux ne sont pas des terroristes.

La plupart des Syriens qui s'étaient réfugiés en Turquie ont fui les terroristes en Syrie, leurs bombardements, etc», a déclaré le président syrien dans un entretien à RT. Bachar el-Assad a fait état d'une double attitude de l'Union européenne envers le dirigeant turc Recep Tayyip Erdogan: «dans l'UE il est haï, mais ils ont besoin de lui».

Bachar el-Assad a souligné que l'envoi de réfugiés syriens et autres en

Europe représentait un danger, «mais [quel] le plus dangereux pour l'Europe était de soutenir les terroristes en Syrie».

«Voilà la chose la plus dangereuse.

C'est de l'hypocrisie.

Comment peut-on avoir peur de ces quelques millions, parmi lesquels il y a très peu de terroristes et la plupart sont des personnes modérées, et soutenir directement au moins des dizaines de milliers, peut-être même des centaines de milliers de terroristes, sans redouter qu'ils se

rendent dans votre pays?», s'est interrogé le président syrien.

Lors de sa visite en Hongrie jeudi 7 novembre, Recep Tayyip Erdogan a appelé la communauté internationale à soutenir son projet de rapatriement d'une partie des réfugiés syriens, faute de quoi son pays serait contraint de leur «ouvrir les portes» de l'Europe.

La Turquie accueille plus de quatre millions de réfugiés, dont près de 3,6 millions de Syriens ayant fui le conflit qui déchire leur pays depuis 2011.

## FRANCE:

## 10 ans de prison pour un terroriste d'origine tchétchène

Un Tchétchène naturalisé français en 2008, accusé notamment d'avoir été «émir» d'un groupe terroriste en Syrie en 2013 et 2014, a été condamné samedi à Paris à dix ans de prison par une cour d'assises spéciale. Cette peine, alignée sur les réquisitions du parquet, est accompagnée d'une période de sûreté des deux tiers. L'accusé Khassanbek Tourchaev encourait trente ans de réclusion. Vendredi soir, l'avocat général avait admis la difficulté d'établir les faits.

«Quand et combien de temps est-il allé en Syrie? Je suis dans l'incapacité de faire une démonstration cer-

taine», a déclaré le magistrat. Khassanbek Tourchaev a reconnu s'être rendu en Syrie et y avoir séjourné environ trois mois en 2013 et 2014. Mais il a affirmé y être allé dans le but de chercher ses frères, «pas pour faire la guerre». «Je n'ai pas combattu, je me suis défendu», a-t-il affirmé. Il était cependant accusé d'avoir participé à des combats et assuré une formation en explosifs à d'autres combattants. Il était aussi soupçonné d'avoir joué le rôle d'«émir» dans un groupe terroriste, au sein de l'Emirat du Caucase affilié à Ahrar al-Cham, qui faisait lui-même partie du Front islamique.

Il a affirmé n'avoir été «émir» qu'une quinzaine de jours. «Quand j'étais au front, un émir est mort pendant le combat, donc il fallait un supérieur. Les jeunes m'aimaient bien, ils m'ont demandé de prendre la succession», a affirmé l'accusé, qui a été arrêté en 2015 en Moldavie. L'avocat général a souligné «le parcours judiciaire inhabituel de ce dossier»: Khassanbek Tourchaev devait d'abord être jugé en correctionnelle, où il encourait dix ans de prison.

Mais après que le parquet général a estimé que les faits étaient de nature criminelle, le dossier a été renvoyé aux assises.

## 24E SILA: Ventes en berne, programmation aléatoire, mais un public toujours présent

Le 24e Salon international du livre d'Alger (Sila), qui prend fin samedi, aura connu comme chaque année une grande affluente, devant une actualité éditoriale relativement faible, une absence d'invités et une programmation approximative, quasiment ignorée par les visiteurs.



Les stands accueillant les exposants, mille éditeurs algériens et étrangers, ont été littéralement pris d'assaut - surtout pendant les week-ends et la période du repos pédagogique - par des visiteurs à la recherche d'ouvrages spécialisés, romans et autres essais et témoignages. A l'inverse, le public s'est détourné des espaces consacrés aux rencontres programmées en marge du salon et qui ont attiré au mieux une vingtaine de personnes pour les plus suivies d'entretiens.

Stimulée ces dernières années par une dynamique notable, l'édition a montré, à la faveur de ce 24<sup>e</sup> Sila, des signes d'essoufflement évidents, malgré la présence de nombreuses maisons d'édition nouvellement créés et de nombreux auteurs lancés dans de premières expériences d'écriture dont il faudra confirmer la qualité.

Par ailleurs, la militante anticoloniale Elaine Mokhtefi, auteur d'«Alger, capitale de la révolution: de Fanon aux Black Panthers», aura été la seule invitée étrangère à ce Sila, après l'annulation de la rencontre avec le Palestinien Ibrahim Nasrallah.

Le romancier Waciny Laredj était, pour sa part, la seule figure littéraire à avoir rencontré un public nombreux, contrairement aux précédentes années où les éditeurs de Yasmina Khadra, Ahlem Mostégahem, et autre Kamel Daoud - parmi les auteurs les plus populaires absents à ce salon - étaient littéralement assaillis. Amoureux de la littérature et observateurs n'ont pas manqué également de signaler l'absence de l'évocation de Kateb Yacine au Sila 2019.

Pour la célébration du trentenaire sa de disparition (28 octobre 1989) qui concidait cette année avec la 24<sup>e</sup> édition du salon, l'organisateur n'a programmé qu'une petite séance de lecture de textes de l'auteur de

«Nedjma», donnée à l'espace «Esprit Panaf». Cette édition aura été marquée aussi par un grand nombre d'annulations et de modifications dans la programmation des rencontres et des conférences, des intervenants programmés ayant fait défection, à l'exemple de la rencontre sur les découvertes archéologiques de Aïn Boucherit ou encore celle intéressant les sources documentaires en Afrique, sans compter le peu d'intérêt accordé par le public pour les thématiques retenues.

Les visiteurs, habitués au Sila, relèvent également l'absence totale de signalisation dans les allées et aux abords des pavillons d'exposition, contrairement aux précédentes éditions, même si, nuancés, l'application mobile du Sila a été reconduite cette année encore.

### Absence de statistiques fiables

En dehors du nombre de visiteurs donné régulièrement à la clôture du salon et qui était estimé à plus de deux millions en 2018 par le commissariat du Sila, ce dernier semble toujours dans l'incapacité de fournir des statistiques sur les ventes et les tendances du lectorat.

Depuis la reprise du Sila en 2000, aucune donnée n'est disponible en l'absence de statistiques, une des missions assignées au Centre national du livre (Cnl), un organisme public créé il y a dix ans.

Les résultats d'un sondage, effectué en 2018 par un institut privé, ont été cependant dévoilés au cours de ce 24<sup>e</sup> Sila. Basé sur un échantillon de 800 visiteurs, le sondage relève un recul du lectorat en Français, supplanté par le lectorat en langues arabe, en comparaison avec les résultats d'un sondage similaire en 2005, selon les premières conclusions livrées par cet organisme. Concernant la fréquentation du Sila, de nombreux éditeurs s'accordent à dire que le nombre impressionnant de visiteurs «est loin de correspondre aux lecteurs potentiels et au volume des ventes en une baisse significative», alors que les visiteurs se plaignent de la cherté du livre, tous genres confondus. De fait, les ventes d'ouvrages enregistrent une baisse significative depuis quelques années. Cette mévente est encore plus importante en 2019, à en juger par les stocks d'inventés et le constat d'éditeurs, comme Chihab, dont directeur se plaignait récemment d'un «recul de 80% des ventes par rapport à 2018», selon ses déclarations à la presse. La dimension professionnelle du salon, une opportunité pour les éditeurs dans la tradition des marchés du livre à travers le monde, était comme chaque année complètement occultée lors de cette édition, en dehors de la programmation d'une rencontre entre éditeurs algériens et sénégalais sur les problèmes de l'édition et les initiatives de partenariat entre éditeurs africains. Un millier d'éditeurs, entre Algériens et étrangers, ont pris part au 24<sup>e</sup> Sila, selon l'organisateur.

APS

## PUBLICITÉ

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE

WILAYA D'ALGER  
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION  
ÉTABLISSEMENT HOSPITALIER SPÉCIALISÉ  
EN PSYCHIATRIE « DRID - HOCINE » KOUBAAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE  
DE CAPACITÉS MINIMALES N° 01/2019

NIF N°:0099716189000911

L'Établissement Hospitalier Spécialisé en Psychiatrie DRID HOCINE, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'acquisition, l'installation et la mise en service d'une ismothérapie au titre de budget de fonctionnement de l'année 2019.

Les candidats intéressés peuvent soumissionner pour un ou deux lots selon ce qui suit :

- Lot n° 1 : Acquisition et installation d'une ismothérapie.
  - Lot n° 2 : Acquisition installation des équipements auxiliaires.
- L'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux fabricants et aux importateurs installés en Algérie, agréés par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :

**Lot N° 01: Acquisition et installation d'une ismothérapie.**

1. **capacités professionnelles** : ayant un agrément de fabricants/importateurs délivré par le ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière.
2. **Moyen humain** : Ayant au moins un ingénieur en maintenance biomédical justifié par une copie du diplôme et déclaration d'affiliation nominatif CNAS.
3. **capacités financières** : ayant au minimum un chiffre d'affaires cumulé durant les trois dernières années (2016/2017/2018) de 1 000 000.00 DA justifier par 03 bilans visés par les services des impôts ou C20 de chiffre d'affaire des trois dernières années.
4. **capacités techniques** : ayant réalisé une prestation au minimum de même nature (équipement médical) dans le secteur public, justifié par une attestation de bonne exécution établie par le service contractant.

Les capacités techniques ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

**Lot n° 2 : Acquisition installation des équipements auxiliaires.**

1. **capacités professionnelles** : ayant un agrément de fabricants/importateurs délivré par le ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière.
2. **Moyen humain** : Ayant au moins un ingénieur en maintenance biomédical justifié par une copie du diplôme et déclaration d'affiliation nominatif CNAS.
3. **capacités financières** : ayant au minimum un chiffre d'affaires cumulé durant les trois dernières années (2016/2017/2018) de 1 000 000.00 DA justifier par 03 bilans visées par les services des impôts ou C20 de chiffre d'affaire des trois dernières années.
4. **capacités techniques** : ayant réalisé une prestation au minimum de même nature (équipement médical) dans le secteur public, justifié par une attestation de bonne exécution établie par le service contractant.

Les capacités techniques ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

Les soumissionnaires intéressés par ce présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'établissement hospitalier spécialisé en psychiatrie DRID HOCINE, sis à : 03, Rue ALI BOUIDER -KOUBA (W.ALGER), contre le paiement d'un montant non remboursable de trois mille dinars (3000.00 DA) auprès du Trésorier de l'établissement, représentant les frais de documentation et de reprographie.

Conformément à l'article n°67 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, selon l'article 12 du cahier des charges.

Le dossier de candidature doit être inséré dans une enveloppe fermée, déposé sous la forme suivante :

A  
Monsieur le Directeur de l'Etablissement Hospitalier Spécialisé en Psychiatrie DRID HOCINE  
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01  
« Le dossier de candidature »  
« Acquisition, installation et la mise en service d'une ismothérapie »  
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

L'offre technique doit être insérée dans une enveloppe fermée, ne comportant que la mention suivante :

A  
Monsieur le Directeur de l'Etablissement Hospitalier Spécialisé en Psychiatrie DRID HOCINE  
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01  
« l'offre technique »  
« Acquisition, installation et la mise en service d'une ismothérapie »  
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe fermée, ne comportant que la mention suivante :

A  
Monsieur le Directeur de l'Etablissement Hospitalier Spécialisé en Psychiatrie DRID HOCINE  
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01  
« l'offre financière »  
« Acquisition, installation et la mise en service d'une ismothérapie »  
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

A  
Monsieur le Directeur de l'Etablissement Hospitalier Spécialisé en Psychiatrie DRID HOCINE  
Adresse : 03 rue ALI BOUIDER - KOUBA - ALGER  
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01  
« Acquisition, installation et la mise en service d'une ismothérapie »  
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Etablissement Hospitalier Spécialisé en psychiatrie DRID HOCINE  
- Bureau des Marchés -  
03, Rue ALI BOUIDER - KOUBA (W.ALGER).

**Durée de préparation des offres** : La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la date de la 1<sup>ère</sup> publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse nationale. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.**Date et heure de dépôt des offres** : La date et l'heure limite de dépôt des offres est le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12h00 mn.

Toute offre parvenue après cette date et heure ne sera pas réceptionnée.

**L'ouverture des plis** : Les soumissionnaires ou leurs représentants sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis, et qui se fera le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h 00.**Validité des offres** : Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de leur dépôt.



24È SILA:

## «Medghacen, histoires secrètes», regards croisés sur le plus ancien mausolée royal

Un ouvrage collectif rassemblant des regards croisés d'une dizaine d'écrivains et de poètes sur le monument funéraire berbère Medghacen a été publié sous le titre «Medghacen, histoires secrètes».

Elaboré avec le concours de l'association «Les amis de Medghacen», le livre est paru à l'occasion du 24è Sila (Salon international du livre d'Alger). L'ouvrage de 256 pages, qui réunit des poèmes et des nouvelles, en arabe et en français, paraît chez Chihab.

Nassira Belloula, Chawki Amari, Ameziane Ferhani, Amin Khan, Jaoudet Guessouma ou encore H'mida El Ayachi, entre autres écrivains et journalistes ont participé à sa rédaction.

Dans «Les douze pierres de minuit», Chawki Amari propose des aller-retours entre l'histoire d'un escroc tentant de vendre ce mausolée à un riche homme d'affaires d'aujourd'hui, et le récit de la dernière journée d'inspection des travaux de construction de ce monument vingt-trois siècles plus tôt.

L'auteur relate le voyage de Hmada, un visiteur venu du Tassili à la recherche d'un trésor à Batna et celui de Izza jeune fille vivant à Boston aux Etats-Unis, accompagnant sa mère sur la terre de ses ancêtres.

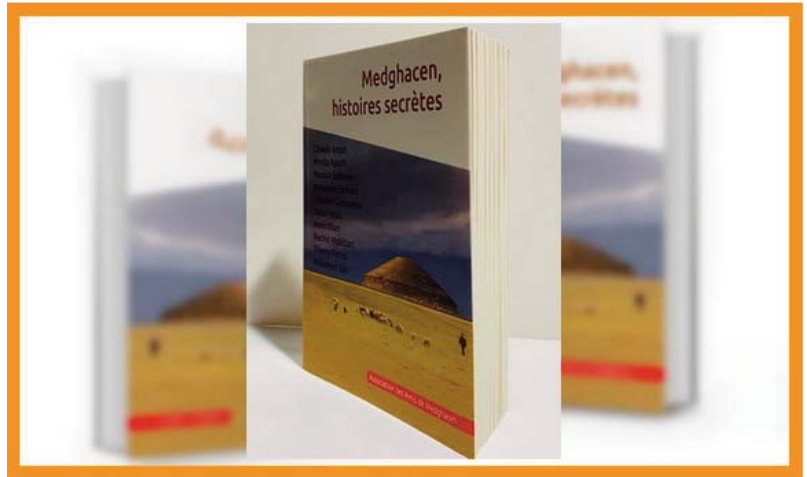
Comme dans un film choral, toutes ces histoires mènent au mausolée où les protagonistes sont à la recherche d'une galerie secrète. Native de la région, Nassira Bel-

loula évoque dans «Le syndrome Imadghassen» cet «aïeul bien fatigué d'être resté debout, sans soutien contre l'anéantissement, et sans avoir livré ses secrets». Une occasion pour la romancière de souligner le manque d'informations sur le tombeau et sur ce pan de l'histoire d'Algérie.

A travers son texte, l'auteure explore les entrailles du mausolée grâce à un fil conducteur: son personnage, un étudiant en histoire, est guidé dans son rêve par un Numide à travers les galeries souterraines et chambres funéraires que renferme le Medghacen. Pour sa part le poète et philosophe Amin Khan participe à cet ouvrage avec un poème intitulé «A la mémoire de la pierre numide». Au titre de sa contribution à l'ouvrage, Rachid Mokhtari propose «Rallye barbare», un marathon relatant l'histoire millénaire de l'Algérie, ses contradictions et ses non-sens.

Ce récit fictionnel commence par le rapatriement des crânes de résistants algériens (restes mortels transférés et conservés en France à ce jour), que les autorités souhaitent mettre en terre à l'intérieur du Medghacen, le plus ancien monument funéraire royal d'Algérie.

Pour le journaliste français



Thierry Perret le Medghacen devient un repère pluriel. Dans «Les pierres qui sont des étoiles», l'auteur se sert du monument comme trame où se mêle l'échange entrecroisé entre trois amis: deux Algériens et un Français, discutant de l'actualité au lendemain d'un mouvement populaire.

Cette pluralité, l'auteur la puise dans la variabilité des noms et des graphies données à ce monument qui reflète, selon lui, les différents rapports que les citoyens peuvent avoir avec le patrimoine. La notion de repère intemporel apparaît également dans la nouvelle du journaliste et écrivain Hmada El Ayachi,

«Les ombres de Medghacen». Ce texte relate la vie d'une famille de la région de Batna à travers le quotidien d'un jeune homme écartelé entre ses parents, son épouse et sa vie en Europe de l'est. Dans ce récit familial obscur, le mausolée demeure toujours debout malgré les vicissitudes de la vie.

### PUBLICITÉ

## L'édition africaine commune «très faible»



Des éditeurs algériens et sénégalais ont estimé vendredi à Alger que l'édition africaine commune était «très faible» faute d'une importante édition locale.

La faible édition locale dans les pays africains est due essentiellement à son apparition récente après l'indépendance et au faible lectorat, ont souligné des éditeurs algériens et sénégalais participant au 24e Salon international du livre d'Alger (SILA 2019). Pour le directeur des Editions Papyrus Afrique, Seydou Nourou Ndiaye, qui a rappelé que l'édition en Afrique était récente puisqu'elle n'est apparue qu'après l'indépendance, la promotion de l'édition africaine commune «doit passer par la promotion de l'édition locale».

Les Editions Papyrus Afrique ont collaboré avec

deux maisons d'édition algériennes privées «APIC» et Barzakh. Pour sa part, la directrice des Nouvelles éditions africaines du Sénégal, Aminata Sy, a estimé que les Salons internationaux du livre «doivent être mis à profit pour promouvoir la coopération dans le domaine de l'édition». Pour le directeur des Editions «APIC», Karim Cheikh, la faible édition en Afrique est due notamment au fait que la culture africaine «est en phase de transition de l'oralité vers l'écriture».

Il a fait remarquer que son principal objectif à travers l'établissement de partenariats avec les éditeurs sénégalais -faisant allusion au «papyrus»- était de «placer l'auteur algérien dans son environnement africain» et «mettre le livre africain à la portée du lecteur

algérien». Pour sa part, Hocine Nouara, directrice d'édition à l'ENAG a évoqué les problèmes de l'édition en Algérie, précisant que les textes juridiques «ne règlent pas les problèmes liés à l'édition, faisant allusion à la loi relative aux activités et au marché du livre, appelant à trouver «une politique stratégique dotée de mécanismes dans le cadre de la politique culturelle générale» du pays.

Depuis sa promulgation en 2015, la loi relative aux activités et au marché du livre n'a pas encore été dotée de textes d'application pour sa mise en œuvre. Le Sénégal prend part à la 24e édition du SILA en qualité d'invité d'honneur. Il est représenté par 4 maisons d'édition avec quelque 400 titres.

Le SILA prendra fin ce samedi.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ DE LA POPULATION ET DE RÉFORME HOSPITALIÈRE  
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA D'ALGER  
NIF N°/408016000016049

### MISE EN DEMEURE N° 01

- Vu, la signature du marché de régularisation de suivi du projet de réalisation du centre de cardiologie et de chirurgie cardio-pédiatrique de 80 lits à Mahelma engagé le **15/06/2015 par décision de commencement du suivi avant conclusion du marché, d'un montant de 6.615.000 DA et un délai de sept (07) mois ;**
- Vu, l'avenant N° 01 au marché relatif à la prorogation du délai contractuel (12 mois), visé le 14/02/2017 et engagé le 16/05/2017 d'un montant de 11.340.000 DA ;
- Vu l'avenant N° 02 au marché relatif au changement de la TVA engagé le 14 Aout 2017 ;
- Vu, l'ordre de service de commencement du suivi notifiée le **15.06.2015,**
- Vu l'ordre de service des avenants N° 01 et N° 02 notifiée le **14 Aout 2017**
- Vu mes envois N° 3364 du 21 Avril 2016, N° 9027 du 24/09/2018 et N° 7694 du 21/08/2019 ayant pour objet la transmission du décompte général de travaux restant à réaliser établi sur la base des plans d'exécution et de l'état des lieux, **restés sans suite,**
- Vu les **recommandations, restées sans suite,** données à vos représentants lors de la réunion tenue au niveau de notre siège en date du 27/10/2019,

Eu égard à ce qui précède, **Le Bureau d'Etude B.E.R.E.G, est mis en demeure,** pour transmettre, le détail quantitatif du reste à réaliser pour l'achèvement du projet de réalisation du centre de cardiologie de 80 lits à Mahelma, et ce dans un délai de 10 jours, à compter de la date de parution du présent avis sur les quotidiens nationaux stop, Faute de quoi, la Direction de la Santé et de la Population se verra dans l'obligation de prendre les mesures réglementaires qui s'imposent.

# Programme de la soirée

TF1 20:05

## Moi, moche et méchant 3

Réalisateur : Kyle Balda



*Vedette déchue d'une série télé dans les années 1980, Balthazar Bratt est devenu un criminel au style vestimentaire extravagant. Celui-ci accumule les méfaits, malgré les efforts de Gru et Lucy, qui, accompagnés des Minions, tentent régulièrement de l'arrêter. Après un ultime échec, Gru et Lucy sont renvoyés de l'agence AVL et se retrouvent au chômage. Alors que Gru refuse obstinément de revenir un méchant, les Minions, dans leur grande majorité, décident de le quitter. C'est alors que Gru reçoit la visite d'un certain Fritz, qui lui annonce que son frère jumeau, Dru, que Gru n'a jamais connu, cherche à prendre contact avec lui.*



20:05

## L'ascension

Réalisateur : Ludovic Bernard  
Avec : Ahmed Sylla, Alice Belaïdi



*Equipé d'un sac à dos complet, Samy, fils d'un chauffeur de taxi et d'une mère au foyer, quitte la cité de La Courneuve, en Seine-Saint-Denis pour se lancer dans un projet fou : effectuer l'ascension de l'Everest. Avant tout cela, il fait une halte dans une radio locale pour raconter l'origine de son projet. Le jeune homme avoue aux animateurs s'être lancé dans cette aventure pour impressionner Nadia, qu'il connaît depuis le collège et qu'il rêve de séduire.*



20:00

## Les enquêtes de Murdoch

Réalisateur : Mars Horodyski  
Avec : Yannick Bisson, Helene Joy



*Lors d'un concours de frappe pour mettre à l'honneur la nouvelle machine à écrire électrique, Langston, l'un des candidats meurt. Le vintenaire a été électrocuté. L'inspecteur Murdoch s'aperçoit vite que Louise Cherry, chroniqueuse au «Toronto Telegraph», qui avait des chances de remporter l'examen, était sans doute la cible du tueur. Elle avait reçu plusieurs menaces de mort suite à des articles qu'elle avait rédigés. L'un de ses détracteurs est arrêté et interrogé.*

CANAL+ 20:00

## Marseille / Lyon



*La pression pèsera sur les Lyonnais lors de cette affiche entre les deux "olympiques". Dix-septièmes au terme de la 10e journée, avec seulement deux victoires au compteur, les Gones réalisent un parcours loin de leurs ambitions. Kevin Strootman et les Marseillais devront se méfier de la réaction des Rhodaniens qui viennent au Stade Vélodrome avec l'obligation de prendre des points. Les Marseillais retrouvent, ce soir, leur ancien entraîneur, Rudi Garcia qui a remplacé le Brésilien Sylvinho sur le banc de Lyon. Ce choc s'annonce comme un combat tactique entre deux équipes qui se connaissent bien.*

6 20:05

## Zone interdite



*A partir de 2021, le service national universel concernera tous les jeunes de plus de 15 ans sans exception. Ophélie Meunier et les équipes de l'émission ont suivi pendant 15 jours la première édition aux côtés de 2000 jeunes. Océane, qui a des soucis avec l'autorité, effectue son service dans les Ardennes. Augustin, autiste Asperger, intègre le centre de Bourges. Gianni, quant à lui, va découvrir le dispositif en Guyane. Enfin, Angélique effectuera son SNU en banlieue parisienne. Elle espère se familiariser avec l'auto-défense («self-defence») et le secourisme.*

## Jeux

### Samourai-Sudoku n°2307

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

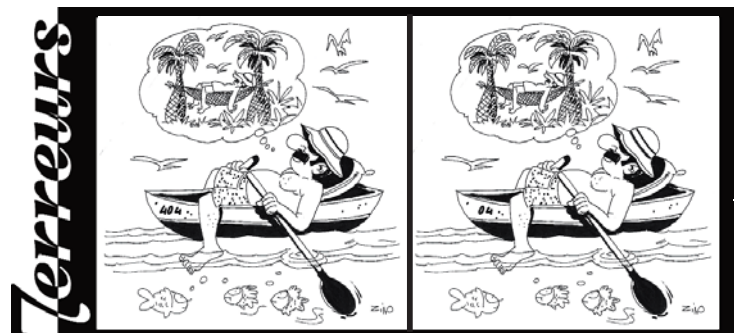


«Le bonheur est contagieux, entourez-vous de visages heureux»

Dominique Glocheux

### Mots croisés n°2307

- Horizontalement :**
- Ouvrage qui fait pleurer puis rire
  - Très cohérent - Pronom pour eux
  - Brûlez tout pour améliorer - German-drées
  - Finaude - Parfum maritime
  - Difficile à avaler - Enlaidir
  - Faiseur d'histoires extraordinaires - Gamin - Saint qui fait danser
  - Étal pour abatés
  - Finale - Il a un poisson rigolo
  - Éliminérent - Bride
  - Eclaircirez le sous-bois
- Verticalement :**
- Guérisseur
  - Très kitsch - Feuilletés
  - Bons morceaux de moëlle
  - Avalé sans précautions - Pouffera
  - Gouffre - Exprimer sans parler
  - Union économique - Stimulent
  - Place de Novembre - Guide de mine
  - Personnel - Oeuvre lyrique
  - Chaîne de Crête - Bien parti
  - Serez en désaccord
  - Point dans le bleu - Possédé - A la mode
  - Diminuer le pavillon





Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1007

Grid of crossword clues with arrows indicating directions. Clues include: ravissement phare d'appoint, tas de billets soigner, équipe le voilier embrasserait, éclusée, conclure mécréant, rompront fond de tonneau, à faire en partant, bâton de calcaire pour suivre, troubles coup de commando, tonique, comprimé virage de skieur, continent, élément de fleuve bons gnons, valeur gigote, tellure en abrégé, renfort douceur, bébé de biche esprit, charmeuse des mers, autorisé, trempes pas très brillant, travestit la vérité rabais, de l'or pour le labo, répand, en outre virtuosités, perceurs de coque écornée, l'arçon en chimie couarde, véhicule spatial oiseau de mer, grosse valise pioche-ras, argent très symbolique, empeste bafouille dans le milieu, lavatif, manche insecte sacré, moutpe demeure, opinon ébriété, exister recrute respecté encaustique, courante, grave délinquant, naturelles difficile à avaler, inaccoutumé heurteuses coups la barbe, poser un tuteur pronom pour ami, série de siècles ni lui ni moi, poisson sélacien, dodus du fondement problème de circulation appris, mot qui relie mesure de l'âge, unité astrale préposition, dieu soleil, centre de cyclone, bien roulée, bien réduite.

Solution

Sudoku n°2307

Two 9x9 Sudoku grids. The first grid contains numbers and empty cells. The second grid contains numbers and empty cells.

Mots Croisés n°2307

10x12 grid of crossword solutions. Row 1: T R A G I C O M E D I E. Row 2: H O M O G E N E I L S. Row 3: E C O B U E Z I V E S. Row 4: R O U E E I O D E R O. Row 5: A C R E D E P A R E R. Row 6: P O E M O M E G U I. Row 7: E T R I P E R I E L. Row 8: U L T I M E A V R I L. Row 9: T U E R E N T R E N E. Row 10: E S S A R T E R E Z R.

Grille géante n°1007

Large 10x12 grid of crossword solutions. Row 1: A N T C H A I N T E P P E M S S T I V E S C A R A S V F B E U. Row 2: R I B E R A I D M A R V E N T A M E. Row 3: O B U E I M P I E P P A I N T P R O N E S I R E N E. Row 4: C L O R E P P A I N T P R O N E S I R E N E. Row 5: L I S E E P P A I N T P R O N E S I R E N E. Row 6: I L L E T T R E U S S E. Row 7: A G L E T T R E U S S E. Row 8: M A G L E T T R E U S S E. Row 9: A M A G L E T T R E U S S E. Row 10: A M A G L E T T R E U S S E.

## PARA-ATHLÉTISME/ MONDIAUX-2019 (3<sup>E</sup> JOURNÉE) : Bahlaz offre à l'Algérie la première médaillon d'or

Le Para-athlétisme algérien Lahouari Bahlaz (Club F32) a offert à l'Algérie sa première médaille d'or à l'occasion de la troisième journée des Championnats du Monde 2019 IPC qui se déroulent au stade d'athlétisme de Dubaï aux Emirats arabes Unis. Bahlaz avec un jet de 33,89 a devancé son coéquipier Walid Ferhah (33,54). Ce dernier prend la médaille d'argent et améliore par la même occasion son record personnel, alors que la médaille de bronze est revenue au Polonais, Maciej Sochal (31,90).

Avec ces deux nouvelles médailles, la récolte algérienne s'élève à quatre médailles (1 or, 2 argent et 1 en bronze). Vendredi, la seule consécration algérienne en argent était l'œuvre de Sid Ali Bouzourine en finale du 800m (T36) parcourue en 2:15,85, derrière le Britannique Paul Blake (2:07,44) et devant l'Espagnol Jose Pampano (2:27,70).

Pour sa part, le champion du monde de l'épreuve du 1500m (T13) Abdellatif Baka s'est contenté de la médaille de bronze, jeudi en soirée, après sa 3e place, remportée en 3:49,30, devancé par, respectivement, l'Australien Jaryd Clifford (3:47,78) et le Russe Anton Kuliatin (3:47,91).

Au contraire de Bouzourine et Baka, leurs compatriotes Samir Nouioua, Mohamed Berrahal et Bachir Mourad n'ont pas pu réaliser les résultats escomptés, lors des finales de la première journée.

### Programme des Algériens pour samedi 9 novembre 2019 :

**Disque F56/57:** Finale  
**Javelot F12/13:** Benallou Bakhta (Finale)  
**Javelot F46:** Boukoufa Achoura (Finale)  
**Poids F32:** Gasmî Mounia (Finale).

## TENNIS/TOURNOI ITF JUNIORS G3 «KAZZINC OPEN»: L'Algérien Reguig éliminé en quarts

Le tennisman algérien, Samir Hamza Reguig, a été éliminé jeudi soir en de quart de finale du tournoi international ITF juniors «Kazzinc Open» qui se déroule au Kazakhstan, après sa défaite devant le Kazakh Rostislav Galfingerb, tête de série N.3, par deux sets à zéro (2-0).

L'Algérien a essayé de mettre son adversaire en difficulté au premier set avant de perdre 6-3. Au second set, la Kazakh était supérieur et a remporté le second 6-1. Dans le tableau double, Reguig et Bekhzod Rasamatov (Ouzbékistan) ont perdu en demi-finale face aux Russes, Ilya Lebedev et Konstantin Zhzhenov sur le score 6-2, 7-6(9-7). Ce rendez-vous de grade 3 regroupe plusieurs joueurs relativement assez bien classés sur le plan mondial des juniors, à l'image du Russe Evgeny Philippov (71e).

APS

## PARA-ATHLÉTISME/MONDIAUX-2019 (1<sup>RE</sup> JOURNÉE): Deux médailles dont une en argent pour l'Algérie

Le Para-athlétisme algérien s'est contenté de deux médailles dont une argent, sur cinq possible, lors de la première journée des Championnats du Monde 2019 IPC, ouverts, jeudi au stade d'athlétisme de Dubaï en Emirats arabes unis.

La seule consécration algérienne en argent est l'œuvre de Sid Ali Bouzourine en finale du 800m (T36) parcourue en 2:15,85, derrière le Britannique Paul Blake (2:07,44) et devant l'Espagnol Jose Pampano (2:27,70).

Malgré son désir de revenir avec le titre suprême, le vice-champion du monde algérien a paru satisfait de sa consécration, acquise après une saison difficile, comme a-t-il expliqué en fin de course.

« Je voulais faire mieux, malgré une saison dur pour moi.

Néanmoins, je ne crache pas sur une médaille d'argent mondiale qui récompense, tout de même, mes efforts en attendant le 400m», a indiqué Bouzourine.

Pour sa part, le champion du monde de l'épreuve du 1500m (T13) Abdellatif Baka s'est contenté de la médaille de bronze, jeudi en soirée, après sa 3e place, remportée en 3:49,30, devancé par, respectivement, l'Australien Jaryd Clifford (3:47,78) et le Russe Anton Kuliatin (3:47,91).

Cette contre-performance de Baka qui perd ainsi titre acquis en 2017 à Londres, était attendue, par les observateurs, en raison des perturbations que l'athlète a connu depuis plus de deux années et qui ont eu raison de son rendement.

« Aujourd'hui, le manque de compétition dont j'ai souffert, a eu raison de ma prestation d'où les erreurs tactiques que j'ai commis.

J'avais la mission de défendre mon titre de 2017, mais, que c'était difficile!», a déclaré, Abdellatif Baka sur sa page Facebook, demandant des excuses à ses fans, mais au même



temps, promettant qu'il tacherait de faire mieux à Tokyo-2020, lors des Jeux Paralympiques.

Au contraire de Bouzourine et Baka, leurs compatriotes Samir Nouioua, Mohamed Berrahal et Bachir Mourad n'ont pas pu réaliser les résultats escomptés, lors des finales de la première journée.

Engagé en finale du 1500m (T46), Samir Nouioua, champion Paralympique en titre de la distance, a piteusement échoué dans sa course, se classant 9e sur 15 concurrents, avec un chrono à 4:04,68.

Le Bulgare Hristiyan Stoyanov s'est adjugé la médaille d'or en 3:50,87, devant l'Australien Michael Roeger (3:51,99) et le Russe Aleksander Iaremchuk (3:54,40).

Pour sa part, Mohamed Berrahal a été disqualifié, pour faute technique, lors de la finale du 100m, classe T51.

Le podium de la course est revenu, respectivement, à Toni Piispanen (Finlande) en 20,33, devant le Belge Peter Genyn (20,50) et le Mexicain Sanchez Navarro (22,48), dominateurs de l'épreuve depuis des an-

nées. De son côté, Mourad Bachir s'est contenté d'une 6e position au lancer de poids (F55) avec un lancer à 10,80m, réalisé lors d'un essai, des deux qu'il a réussi sur les six dont il disposait.

Bachir n'a pu égaler le jet à 11,46m qu'il avait assuré en juin 2019 en Tunisie. Le titre mondial du concours a été remporté par le Bulgare Ruzhdi Ruzhdi (12,25m), devant le Polonais Lech Stoltman (12,22m) et le Serbe Nebojsa Duric (12,15m).

La première journée des Mondiaux de Para-athlétisme a permis de faire disputer plusieurs épreuves et concours dont des éliminatoires auxquelles, des athlètes algériens se sont qualifiés pour les finales de concours sans passer par les qualifications, comme de coutume.

Kamel Kardjena qui prendra part directement à la finale du lancer de poids, classe F33, où il sera face à douze autres concurrents pour un podium souhaité, jeudi prochain.

Ses deux compatriotes, Djelal Safia et Nassima Saïfi concurrencent pour le podium

du disque, classes F56/57, en finale programmée, samedi. Les deux athlètes se joindront à Nadia Medjmedj pour la finale du Poids (F56/57), prévue mercredi prochain.

Nadia Medjmedj s'est aussi qualifiée en finale du Javelot (F56), prévue lundi, sans passer par les éliminatoires qui ont eu vendredi matin, et qui ont permis de compléter le tableau des huit pour la finale. Pour leur part, Mounia Gasmî (F32) et Lynda Hamri, disputeront vendredi en soirée, les finales de leurs concours respectifs, le lancer du Club et la Longueur.

### Programme des compétitions des algériens pour samedi 9 novembre 2019:

**Club F31/32:** Farhah Salah, Ahmed Mehieb, Bahlaz Lahouari (Finale)  
**400m T37:** Hamdi Sofiane (séries)  
**Disque F56/57:** Finale  
**Javelot F12/13:** Benallou Bakhta (Finale)  
**Javelot F46:** Boukoufa Achoura (Finale)  
**Poids F32:** Gasmî Mounia (Finale).

## EQUITATION

### Deuxième édition du trophée fédéral équestre «course Méharis» du 12 au 14 novembre à Adrar

La deuxième édition du trophée fédéral équestre «course Méharis» aura lieu du 12 au 14 novembre à Adrar, a-t-on appris samedi auprès des organisateurs.

Cette manifestation sportive de trois jours, organisée par ligue équestre de la wilaya d'Adrar sous le patronage du wali d'Adrar et la Fédération équestre algérienne (FEA) en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya, devra regrouper plus de 150 concurrents représentant les wilayas du

Sud du pays, à savoir Bechar, El Oued, Ouargla, Ghardaïa, Ain Salah, Tamarrasset et Adrar. Au programme de cet événement sportif, quatre courses dont deux rallyes sur des parcours de 10 et 18 kilomètres et deux courses sur un circuit fermé au niveau de la route de l'aéroport d'Adrar, a-t-on indiqué.

La première journée prévoit le déroulement d'une course rallye de 10 km, alors que la seconde journée sera consacrée à l'épreuve reine du rallye 18 km. A

l'issue du rallye de 18 km, les meilleurs seront sélectionnés pour représenter l'Algérie lors prochaines échéances internationales. Ce rendez-vous sportif, qui a pour objectif de promouvoir les courses de méharis pour développer la pratique de cette discipline sportive intégré parmi les disciplines de la Fédération équestre algérienne, sera clôturé samedi avec deux courses en circuit fermé suivie de la cérémonie de remise de trophée et cadeaux aux vainqueurs.

## CHAMPIONNAT ARABE DAMES (GR.B-4E J) :

### Husseïn Dey Marines bat Sharjah (85-64) et passe en quarts

Le club de basket-ball algérien Husseïn Dey Marines s'est qualifié aux quarts de finale du Championnat arabe féminin, en s'imposant devant Sharjah des Emirats arabes unis sur le score de 85 à 64, pour le compte de la 4e et dernière journée du groupe B, disputé jeudi à Meknès (Ma-

roc). Les Marines bouclent la phase de poule avec un bilan d'une victoire et trois défaites concédées face aux Libanaises du Club de Beyrouth (70-82), les Tunisiennes du CS Sfaxien (48-60) et les Marocaines du COD Meknès (72-78).

Les protégées de Mokrane Benabes qui terminent à la 4e

place du groupe B, défieront en quarts de finales les Tunisiennes de l'ES Cap Bon, leader du groupe A.

Le deuxième représentant algérien dans le tournoi, le GS Pétroliers également qualifié aux quarts de finale affrontera le 3e du groupe B, qui sera connu à l'issue du dernier

match opposant le COD Meknès (organisateur) au Club Beyrouth.

Sur les neuf clubs engagés dans ce tournoi, seul le 5e du groupe B sera éliminé.

Les autres formations, quant à elles seront toutes qualifiées pour les quarts de finale, prévus samedi prochain.



## RUGBY À VII / TOURNOI ARABE 2019 (1RE JOURNÉE): La sélection algérienne démarre par une victoire et deux défaites

La sélection algérienne de rugby à VII a battu son homologue soudanaise trente et un à zéro (31-0), en match disputé vendredi à Amman, pour le compte de la première journée du Tournoi arabe 2019, avant de concéder deux défaites consécutives, respectivement contre les Emirats arabes unis (15-5) et la Jordanie (20-12).

Samedi, lors de la deuxième journée, la sélection nationale sera opposée à ses homologues égyptienne et palestinienne.

Avant de prendre part à cette 5e édition du Tournoi arabe de rugby à VII, la sélection algérienne a effectué un court stage de préparation à Alger, sous la conduite du Directeur technique national (DTN) Mohamed Sahraoui.

Les cinq pays suscités : Algérie, Jordanie, Emirats arabes unis, Egypte et Palestine sont les seuls participants à ce tournoi, qui se déroule sous forme d'un mini championnat.



## KARATÉ KOSHIKI :

### La Commission nationale reconnue par l'instance internationale (FAK)

La Fédération internationale de karaté Koshiki, présidée par le Japonais Masamitsu Kudaka Hanshi, a reconnu officiellement les membres de la Commission nationale de cette discipline, a indiqué jeudi la Fédération algérienne de karaté (FAK) sur

sa page facebook. La Commission nationale de karaté Koshiki comprend cinq membres : Farid Habouche (président), Mohamed Seghir Amar (secrétaire général), Slimane Tiachtine (coordinateur technique), Mohamed Ouibir (coordinateur d'arbitrage) et

Lamia Louali (membre). Pour rappel, les membres de la Commission nationale de karaté Koshiki débattent samedi à Alger le programme d'activités de cette discipline pour l'exercice 2019-2020, avec la participation des clubs sportifs amateurs.

## SPORT:

### Ouverture de quatre écoles de judo à Oran dans le cadre de l'Académie lancée par le COA et la FIJ

Quatre écoles de judo ont été ouvertes jeudi au niveau de quatre établissements du primaire de la ville d'Oran, dans le cadre d'une Académie nationale de la discipline lancée en Algérie en janvier passé par le Comité olympique et sportif algérien (COA) en collaboration avec la Fédération internationale de judo (FIJ).

La cérémonie symbolique de l'ouverture des quatre écoles en question s'est déroulée au niveau de l'école primaire «Commandant Ferradj» au centre-ville d'Oran, en présence du wali d'Oran, Abdelkader Djellaoui et du président du Comité olympique et sportif algérien, Mustapha Berraf, également président de l'Association des Comités olympiques africains.

«L'objectif de la mise en place de ces écoles est la promotion de la discipline du judo au sein des établissements scolaires du pays, où sont retenues pour l'entame 5 wilayas pilotes avec 4 écoles primaires chacune qui seront bien prises en charge», a déclaré Berraf à l'APS.

Les 5 wilayas ciblées pour cette première année sont celles d'Alger, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Constantine et Oran. Cette expérience

connaîtra une extension progressive à travers tout le territoire national, selon le même responsable, précisant que le contenu pédagogique et sportif de la discipline lancée en Algérie en janvier passé par le Comité olympique et sportif algérien (COA) en collaboration avec la Fédération internationale de judo intitulé «Le judo dans les écoles».

L'ancienne championne algérienne et médaillée olympique, Soraya Haddad a été désignée coordinatrice générale de ce projet, rappelle-t-on.

Mustapha Berraf a également fait savoir que la FIJ a choisi l'Algérie comme premier pays au niveau continental et régional à mettre en place cette académie de judo, comme elle l'a inscrite parmi les plus grandes nations du judo pour lancer ce type de projet, comme elle l'avait fait aux USA, en France, au Japon et en Hongrie.

Dans le cadre de ce projet, chaque école sera prise en charge par un entraîneur qualifié et sera équipée d'un tatami et une dotation de kimonos pour la pratique de la discipline de la part du Comité olympique et sportif algérien.

Pour la wilaya d'Oran, les quatre écoles primaires retenues sont implantées

dans des quartiers populaires, un choix qui n'est pas fortuit, selon le représentant de la direction locale de l'éducation, le motivant par «l'engagement des jeunes des quartiers populaires pour cette discipline».

Lors de sa visite Oran, Mustapha Berraf s'est entretenu avec les membres du Comité d'organisation des Jeux méditerranéens prévus en 2021 dans cette ville. Une occasion pour lui, a-t-il dit, pour inciter les concernés à redoubler les efforts pour la réussite de ces jeux. «J'ai aussi rassuré tout le monde du soutien du Comité olympique et sportif algérien, tout en

mettant en exergue l'apport des pouvoirs publics, notamment après la mise en place d'une commission interministérielle sur initiative du Premier ministre Noureddine Bedoui, laquelle commission a pris en charge le dossier des infrastructures sportives en cours de réalisation à Oran, parvenant à y lever plusieurs contraintes ce qui pousse à prédire qu'elles seront désormais réceptionnées dans les délais fixés», s'est-il réjoui.

Il a, en outre, précisé les différentes instances sportives à régler leurs divergences dans un cadre organisé «pour le bien du sport algérien».

## NATATION / COUPE DU MONDE 2019 (7E ÉTAPE) :

### Abdellah Ardjoun bat le record d'Algérie du 200m dos

Le nageur algérien Abdellah Ardjoun a battu le record d'Algérie du 200m dos, en terminant à la 5e place de la finale de la 7e et dernière étape de la Coupe du Monde 2019, disputée jeudi à Doha (Qatar). Le nageur de l'ASPTT Alger qui a réalisé un chrono de (2:02,56) amélioré son ancien record national qui était de (2:02,73). La finale du 200m dos a été remportée par l'Australien Bradley Woodward (1:58,42) devant le Japonais Kaita Sonoma (1:58,83) et le Biélorusse Miketa Tseme (2:00,92)

## BASKET / CHAMPIONNAT ARABE DAMES (1/4 DE FINALE) :

### Hussein-Dey Marines éliminé par à l'ES Cap Bon (69-75)

Le club de basket-ball algérien Hussein-Dey Marines s'est incliné face à son homologue tunisien de l'ES Cap Bon 69 à 75, en quart de finale du Championnat arabe des clubs féminin, disputé samedi à Meknès (Maroc). Les Marines qui étaient en tête à la fin du troisième quart (55-54), ont flanché dans le dernier quart face aux Tunisiennes qui décrochent le premier ticket pour le dernier carré.

Le GS Pétroliers, deuxième représentant algérien dans le tournoi, jouera son quart de finale, prévu ce samedi (19h00), face au club organisateur COD Meknès.

Les deux autres quarts de finale opposent le Club de Beyrouth du Liban au FAR du Maroc et le Club Sfaxien de Tunisie à Chabab Faheys de Jordanie. Les demi-finales du tournoi sont prévues dimanche, alors que la finale et le match pour la 3e place sont programmés lundi.

#### Résultats des quarts de finale / Samedi 9 novembre :

ES Cap Bon (Tunisie) - Hussein-Dey Marines (Algérie) 75-69  
15h00 : Club de Beyrouth (Liban) - FAR (Maroc)  
17h00 : Club Sfaxien (Tunisie) - Chabab Faheys (Jordanie)  
19h00 : COD Meknès (Maroc) - GS Pétroliers (Algérie)

#### Demi-finales / Dimanche 10 novembre :

17h00 : ES Cap Bon - Vainqueur (COD Meknès-GS Pétroliers)  
19h00 : Vainqueur (Club Sfaxien-Chabab Faheys) - Vainqueur (Club de Beyrouth-FAR)

#### Lundi 11 novembre :

Match de classement : 17h00  
Finale : 19h00.

## Le GS Pétroliers et Hussein-Dey Marines fixés sur leurs adversaires

Les représentants algériens au Championnat arabe des clubs de basket-ball féminin, le GS Pétroliers et Hussein-Dey Marines affronteront respectivement le COD Meknès du Maroc et l'ES Cap Bon de Tunisie, en quarts de finale prévus samedi à Meknès (Maroc).

Les Marines qui ont arraché leur qualification lors de la dernière journée de la phase de poules, disputée jeudi, défilent les Tunisiennes de l'ES Cap Bon, leader du groupe A, lors du premier quart de finale prévu samedi à partir de 13h00 (heure algérienne).

De son côté, le GS Pétroliers deuxième du groupe A affrontera le club organisateur COD Meknès à partir de 19h00.

Les deux autres quarts de finale opposeront le Club de Beyrouth du Liban au FAR du Maroc et le Club Sfaxien de Tunisie à Chabab Faheys de Jordanie. Les demi-finales du tournoi sont prévues dimanche, alors que la finale et le match pour la 3e place sont programmés lundi.

#### Programme des quarts de finale / Samedi 9 novembre :

13h00 : ES Cap Bon (Tunisie) - Hussein-Dey Marines (Algérie)  
15h00 : Club de Beyrouth (Liban) - FAR (Maroc)  
17h00 : Club Sfaxien (Tunisie) - Chabab Faheys (Jordanie)  
19h00 : COD Meknès (Maroc) - GS Pétroliers (Algérie)

#### Demi-finales / Dimanche 10 novembre :

17h00 : Vainqueur (ES Cap Bon-Hussein-Dey Marines) - Vainqueur (COD Meknès-GS Pétroliers)  
19h00 : Vainqueur (Club Sfaxien-Chabab Faheys) - Vainqueur (Club de Beyrouth-FAR)

#### Lundi 11 novembre :

Match de classement : 17h00  
Finale : 19h00.

## CAF AWARDS

2019 :

## Dix Algériens parmi les nominés pour le Onze-type de l'année

Dix footballeurs algériens figurent dans la liste pour composer la meilleure équipe africaine 2019, dont la cérémonie de remise du trophée aura lieu le 7 janvier 2020 à Hurgada (Égypte), a indiqué samedi la Fédération algérienne de football (FAF).

Il s'agit de : Raïs M'Bolhi (Gardien/Étifaq FC), Youcef Atal (Latéral droit/OGC Nice), Faouzi Ghoulam (Latéral gauche/SSC Napoli), Aïssa Mandi (Défenseur central/Bé-tis Séville), Ismaël Bennacer (Milieu/AC Milan), Sofiane Feghouli (Milieu/Galatasaray), Riyad Mahrez (Milieu/Manchester City), Youcef Belaili (Milieu/Al Ahli), Baghdad Bounedjah (Attaquant/Al-Sadd SC) et Islam Slimani (Attaquant/AS Monaco).

La meilleure équipe africaine 2019 sera issue du vote des joueurs eux-mêmes, selon le principe qui régit le World Best 11. Outre l'élection du Onze-type de l'année, la Confédération africaine de football (CAF) procédera lors de ladite cérémonie à la remise du trophée du meilleur joueur africain, dont la liste des nominés n'a pas été encore rendue publique, et d'autres distinctions.

Bien que champions d'Afrique en titre et évoluant dans des clubs professionnels à l'étranger, les nominés algériens pour l'équipe-type CAF-FIFPro Afrique de l'année seront quand même confrontés à une rude concurrence. Les organisateurs ont en effet retenu plusieurs autres candidats intéressants dans les différents postes. Les résultats seront annoncés le 7 janvier à Hurgada.

## CAN-2021 (ELIMINATOIRES) - TUNISIE :

## Une liste de 25 joueurs pour affronter la Libye et la Guinée équatoriale

Le sélectionneur de la Tunisie Mondher Kebaïer a dévoilé ce jeudi, la liste des 25 joueurs qui prendront part au stage des Aigles de Carthage, prévu à partir du 10 novembre, en prévision des deux premières journées des éliminatoires de la CAN 2021.

L'équipe de Tunisie de football disputera son premier match le 15 novembre contre la Libye au stade olympique de Radès, avant d'affronter lors du second match, la Guinée équatoriale, le 19 du même mois à Malabo.

Lors des éliminatoires de la CAN-2021, la Tunisie évoluera dans le groupe J aux côtés, de la Libye, de la Guinée Equatoriale et de la Tanzanie.

APS

## COUPE ARABE DES CLUBS (8E DE FINALE ALLER) / MC ALGER - AL-QUWA AL-JAWIYA (0-0) : Bendebka : «On a raté la victoire»

Le MC Alger a «raté la victoire» contre les Irakiens d'Al-Quwa Al-Jawiya lors du huitième de finale (aller) de la Coupe arabe des clubs champions, disputé vendredi après-midi au stade Fransa-Hariri d'Erbil (Irak), a considéré le milieu de terrain international algérien Sofiane Bendebka, visiblement insatisfait du 0-0.

«Nous avons fait un bon match dans l'ensemble et ce nul vierge est une bien maigre récompense par rapport aux gros efforts que nous avons fournis», a assuré l'ancien Nahdiste dans une déclaration à l'issue de la rencontre.

«On s'était procuré un grand nombre d'occasions, sauf que la réussite nous a fait défaut», a-t-il argué, avant d'afficher une certaine appréhension par rapport au match retour, prévu le 16 décembre prochain au stade du 5-Juillet (Alger).

Le joueur de 27 ans a considéré en effet que «ce zéro partout représente un score piège», faisant que «le Mouloudia devra faire preuve de tact dans la gestion du match retour, au risque de le payer cher». En effet, même s'il a été tenu en échec sur son propre terrain lors de ce match aller, «Al-Quwa Al-Jawiya reste un adversaire de taille, capable de renverser la vapeur, même



à Alger» a encore expliqué Bendebka. Le MC Alger est le dernier représentant algérien dans cette

Coupe arabe des clubs champions. Les deux autres représentants, le CS Constantine et

la JS Saoura, ont été éliminés au tour précédent, respectivement par Al-Muharraq du Bah-

## ES TUNIS :

## 20 jours de repos pour le défenseur algérien Abdelkader Badrane

Le défenseur algérien de l'Espérance de Tunis (Ligue 1), Abdelkader Badrane, victime d'une entorse à la cheville, sera indisponible pendant environ 20 jours, annonce le club «sang et or» sur, vendredi,

sur sa page officielle facebook. L'ex-défenseur de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne), Badrane qui a été blessé jeudi à El Menzah, lors du match en retard de la 2e journée face au CA Bizertin (3-1), «subira après la

période de repos de nouveaux examens pour suivre l'évolution de son état de santé et se fixer sur son programme de préparation» précise le double champion d'Afrique des clubs.

## LIGUE 1 / OGC NICE :

## L'Algérien Atal suspendu contre l'Olympique Lyonnais

L'OGC Nice effectuera son déplacement chez Lyon, le 23 novembre prochain pour le compte de la 14e journée de Ligue 1 française, sans son international algérien Youcef Atal, suspendu mercredi soir par la commission de discipline de la Ligue de football

professionnel (LFP). «Le latéral niçois Youcef Atal ne pourra pas affronter l'Olympique Lyonnais au Groupama Stadium pour le compte de la 14e journée.

Ayant reçu face au Stade de Reims samedi dernier à l'Allianz Riviera (2-0, 12e journée)

son 3e avertissement dans une période comprenant 10 matchs de compétition officiels, l'international algérien sera suspendu un match ferme», a écrit la LFP dans un communiqué.

Le latéral algérien avait reçu deux cartons jaunes lors de la 11e journée (à Strasbourg) et

des 16es de finale de Coupe de la Ligue au Mans.

Atal (9 matchs de Ligue 1, 1 but) avait déjà manqué récemment un gros rendez-vous de l'OGC Nice pour cause de suspension, en l'occurrence la réception du PSG lors de la 10e journée (1-4).

## COUPE ARABE DES CLUBS (8E DE FINALE RETOUR) :

## Benlamri offre la qualification à Al Shabab Essaoudi

L'international algérien Djamel Benlamri, auteur du but égalisateur contre Chabab Al Ordone (1-1), vendredi soir à Amman (Jordanie) en match retour des 8es de finale, a offert à son club saoudien Al Shabab la qualification pour les quarts de finale de la Coupe arabe des clubs de football. Menés au score sur un but de Zid Djamel (76'), les Saoudiens ont égalisé

grâce au défenseur algérien d'une reprise dans la surface de réparation à la 86e minute. Un but contesté par les Jordaniens pour une faute de main, mais l'arbitre algérien Mehdi Abid Charef a validé le but. Au match aller disputé à Ryad, les Saoudiens s'étaient imposés sur le score de 1 à 0. Au tour précédent Al Shabab Essaoudi avait éliminé la JS Saoura en s'imposant

en aller et retour (3-1, 2-0). Al Shabab rejoint ainsi Al Ittihad Essaoudi qui avait validé son billet pour les quarts de finales. Pour mémoire, le MC Alger avait réussi le nul (0-0) face aux Irakiens d'Al Quwa Al Jawiya, vendredi à Erbil en huitième de finale aller. La manche retour aura lieu le 16 décembre prochain au stade 5 juillet (Alger).

## LIGUE 1 (13E JOURNÉE) / OGC NICE :

## Ounas rejoue 44 jours plus tard, Atal passeur décisif

Le milieu offensif international algérien Adam Ounas, éloigné des terrains depuis le 24 septembre en raison d'une blessure au genou, a rejoué vendredi soir, lors de la réception des Girondins de Bordeaux (1-1), en ouverture de la 13e journée du championnat de Ligue 1 française de football.

Titularisé par l'entraîneur Patrick Vieira, l'ancien joueur de Naples (Serie A italienne) avait été victime d'une blessure au genou le 24 septembre der-

nier, lors du déplacement à Monaco (défaite 3-1), pour le compte de la 7e journée.

Il a cédé sa place à la 80e minute. Une blessure qui a contraint Ounas (22 ans) à déclarer forfait pour les deux matchs amicaux de l'équipe nationale disputés en octobre : à Blida face à la RD Congo (1-1), et à Lille (France) face à la Colombie (3-0).

Ounas avait subi début octobre dernier une petite intervention au niveau du ge-

nou. Le coach azuréen avait alors parlé de six à huit semaines d'indisponibilité du joueur.

Par ailleurs, l'autre international algérien de Nice le défenseur Youcef Atal s'est distingué lors de cette rencontre par une passe décisive, sur l'ouverture du score signé Lees Melou (27e). Le classement des passeurs est dominé par l'attaquant international algérien



de l'AS Monaco Islam Slimani avec 7 passes, devant l'Argentin du Paris SG Angel Di Maria (6 passes).



Simeone défend Diego Costa

Devant la presse, le coach des Colchoner... Diego Costa est à son meilleur niveau physique. Il prend soin de lui plus que jamais, il travaille et s'entraîne bien. Il travaille mais n'arrive pas à trouver le but. Quand quelqu'un travaille comme Diego... Il y a deux options : soit vous êtes avec Costa, soit sans Costa. Si tu donnes ta vie comme Costa sur le terrain, je sais que je peux avoir confiance."



Mendy veut revenir en Bleu

Titulaire avec son club de Manchester City et auteur d'une prestation solide contre l'Atalanta Bergame... Mendy (25 ans, 8 matchs toutes compétitions cette saison) retrouve le rythme et du temps de jeu. Enfin lâché par les blessures, l'ancien de l'AS Monaco enchaîne les rencontres, et ambitionne logiquement de retrouver l'équipe de France. "L'équipe de France me manque, a commenté le champion du monde mercredi. Je travaille dur pour y retourner. Maintenant, les choix sont les choix du coach. Mais en tout cas, je suis prêt à y aller." Le message est passé, et le défenseur suivra forcément l'annonce de la liste de Didier Deschamps avec attention ce jeudi à 14h.

James déjà sur le départ ?

Le Colombien James Rodriguez peine terriblement à se faire une place dans le onze de Zidane et pourrait quitter le Real Madrid dès cet hiver.

Après un début de retour prometteur, la situation de James Rodriguez à Madrid s'est rapidement détériorée. Entre blessures et choix techniques de son entraîneur, le Colombien n'a pour le moment disputé que 422 minutes sous le maillot blanc cette saison. Zidane a enfin trouvé son onze, dans lequel ne figure pas le Colombien, qui fait désormais plutôt partie du 'plan B'.

Ce week-end, James a une nouvelle fois écarté de la liste des convoqués car « indisponible ». Autant dire que la situation se complique pour le milieu de terrain de 28 ans, et commence à sérieusement attirer l'attention des clubs anglais. Car comme l'avance Marca, plusieurs clubs de Premier League comme Manchester United, Arsenal et Chelsea lorgnent sur le joueur et pourraient tenter de le récupérer en janvier.

James Rodriguez, qui de son côté vise avant tout une place de titulaire et un temps de jeu conséquent, pourrait cette fois se laisser séduire par un transfert en milieu de saison, quitte à faire une croix définitive sur son rêve de triompher au Real Madrid.

Mbappé trop cher selon Klopp

Cité comme un possible prétendant au recrutement de Kylian Mbappé l'été prochain, Liverpool n'envisagerait pas de courtoiser l'international français. Pour le manager des Reds, celui-ci est hors de prix.

Lors de sa conférence d'avant-match face à Manchester City, Jürgen Klopp a été interrogé sur les rumeurs laissant entendre que Liverpool s'intéresserait à Kylian Mbappé : « Je ne vois aucun club en ce moment qui puisse acheter Kylian Mbappé au PSG. Et nous faisons partie des clubs qui ne peuvent pas le faire » a déclaré le manager de Liverpool.

Jürgen Klopp admet que son club devient de plus en plus attractif pour les joueurs de classe mondiale mais dément toute volonté de recruter l'attaquant français : « C'est une question d'argent bien sûr. Car du point de vue sportif, il n'y aurait aucune raison de ne pas le faire signer. Mais aucune chance de le faire, vraiment aucune chance » a-t-il conclu.



LA REVANCHE D'HIGUAIN !

L'attaquant argentin est en forme depuis ce début saison. Ce qui n'est pas pour déplaire à Maurizio Sarri, qui devrait le titulariser demain soir face au Milan AC. Une véritable renaissance : voilà comment définir le début de saison de Gonzalo Higuain (31 ans) sous les couleurs de la Juventus. Prêté au Milan AC et à Chelsea la saison passée (40 matchs, 13 buts et 3 passes décisives toutes compétitions confondues), le retour de prêt de "Pipita" n'était franchement pas attendu par les supporters de la Vieille Dame. Et pourtant, il a surpris tout son monde.

Matic pense à partir

Très peu utilisé par son entraîneur Ole Gunnar Solskjær depuis le début de la saison, le milieu de terrain de Manchester United Nemanja Matic (31 ans, 3 matchs en Premier League cette saison) range son frein sur le banc de touche, et ne peut se satisfaire d'une telle situation. Mécontent, le Serbe envisage ainsi de quitter les Red Devils, dès janvier, rapporte le quotidien local Manchester Evening News.

Indiscutable sous les ordres de José Mourinho jusqu'en décembre 2018, l'ancien de Chelsea a progressivement perdu sa place dans le onze manucien depuis le départ de Portugais. Malgré un début de saison délicat et la 10e place des pensionnaires d'Old Trafford en championnat, Solskjær n'a jamais semblé vouloir relancer Matic...



## ATTAQUE CONTRE UN CONVOI TRANSPORTANT DES EMPLOYÉS AU BURKINA FASO: L'Algérie condamne avec «force» un «lâche acte terroriste»

L'Algérie a condamné vendredi avec «force» l'attaque contre un convoi transportant des employés d'une société minière canadienne dans l'est du Burkina Faso faisant, au moins 37 morts et 60 blessés, la qualifiant de «lâche acte terroriste». «Nous condamnons avec force l'attaque terroriste qui a ciblé, mercredi 06 novembre 2019, un convoi transportant des employés d'une compagnie minière, dans l'Est du Burkina Faso, faisant plusieurs morts et blessés», a déclaré à l'APS le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif. Exprimentant la «solidarité» du Gouvernement algérien avec son homologue burkinabé, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères s'est incliné à la mémoire des victimes de ce «lâche acte terroriste» et présenté les condoléances aux familles des victimes. «Nous réitérons, face à cette nouvelle épreuve, notre soutien au Burkina-Faso et demeurons convaincus que l'acharnement aveugle et haineux du terrorisme ne saura entamer la détermination de ce pays frère à mettre en échec les plans funestes et destructeurs du terrorisme», a-t-il ajouté. L'attaque, menée dans la matinée de mercredi par «des individus armés non identifiés», a visé un convoi de cinq autobus transportant des travailleurs d'une mine d'or de la société canadienne Semafo, sur la route Ouragou-Boungou, dans la province de la Tapoa. Cet attaque qui a fait 37 morts civils et 60 blessés, selon un bilan provisoire, est la plus meurtrière enregistrée au Burkina Faso depuis le début des violences terroristes il y a près de cinq ans.

## PRÉSIDENTENCE Le chef de l'Etat reçoit le chef du Gouvernement tunisien, Envoyé spécial du président Kais Saïed

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a reçu jeudi à Alger le chef du Gouvernement tunisien, Youssef Chahed, en sa qualité d'Envoyé spécial du président tunisien, Kais Saïed, indique un communiqué de la Présidence de la République.

Lors de cette audience qui s'est déroulée en présence du Premier ministre, Noureddine Bedoui, M. Youssef Chahed a remis au chef de l'Etat un message du président tunisien dans lequel il lui a présenté ses «meilleurs vœux à l'occasion de la célébration du 65<sup>ème</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution algérienne», exprimant sa disponibilité à «hisser les relations bilatérales de fraternité à un niveau stratégique reflétant leur histoire commune pour réaliser davantage d'intégration et de complémentarité au service du développement, de la stabilité et de la sécurité pour tous», réaffirmant son intention de «visiter l'Algérie dans les plus brefs délais». De son côté, le chef de l'Etat a réaffirmé à son hôte les félicitations de l'Algérie «pour le succès de la dernière Présidentielle tunisienne, couronnée par l'élection de M. Kais Saïed», estimant que cette réalisation «est un acquis historique à même de



renforcer et d'approfondir les relations de coopération et de partenariat exceptionnelles dans différents domaines, au mieux des intérêts des deux pays et des deux peuples frères», ajoute le communiqué. «Les relations historiques séculaires entre les deux peuples sont enclines à atteindre l'excellence, quelle que soient les circonstances», a ajouté M. Bensalah qui a chargé l'Envoyé spécial de transmettre au président de la République tunisienne «la disponibilité de l'Algérie à l'accueillir avec fierté au moment qu'il juge opportun». La rencontre a également permis d'évoquer les questions et les défis régionaux, notamment la crise en Libye et souligner la nécessité de poursuivre les consultations et la coordination entre les deux pays face aux dangers sécuritaires», indique la même source. Ont pris part à la rencontre MM. Abderraouf Betbaieb, ministre-conseiller auprès du président tunisien et Sabri Bachtobji, Secrétaire d'Etat tunisien aux affaires étrangères et ministre des Affaires étrangères par intérim, du côté algérien et MM. Sabri Boukadoum, ministre des Affaires étrangères et Noureddine Ayadi, Secrétaire général de la Présidence de la République, du côté algérien.

## ALGÉRIE-CHILI Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie au Chili

Le gouvernement chilien a donné son agrément à la nomination de M. Berrah Mohamed Sofiane, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de

la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République de Chili, indique jeudi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

## ALGÉRIE-SUISSE Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie en Suisse

Le gouvernement suisse a donné son agrément à la nomination de M. Ali Benzerga, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la

République algérienne démocratique et populaire auprès de la Confédération Suisse, indique jeudi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

## ALGÉRIE-CUBA Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie à Cuba

Le Gouvernement cubain a donné son agrément à la nomination de M. Kamel Boughaba, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Répu-

blique algérienne démocratique et populaire auprès de la République de Cuba, indique jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

## PARLEMENT Le Conseil de la nation prend part à la Conférence parlementaire régionale pour l'Afrique consacrée aux réfugiés

Une délégation parlementaire du Conseil de la nation prendra part, du 11 au 13 novembre, à Midrand (Afrique du Sud), à la Conférence parlementaire régionale pour l'Afrique consacrée à la question des réfugiés, indique samedi un communiqué de cette instance législative. Accueillie par le Parlement panafricain (PAP) et organisée par l'Union interparlementaire (UIP), en coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), sous le thème «Apporter des réponses globales à la situation des réfugiés: pour des approches parlementaires efficaces», cette conférence régionale s'inscrit dans le contexte des activités de suivi du Pacte mondial sur les réfugiés adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2019, et du thème retenu par l'Union africaine (UA) pour l'année 2019, à savoir: «Les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées internes: vers des solutions durables au

déplacement forcé en Afrique». L'ordre du jour de la conférence prévoit des séminaires d'experts et des représentants du HCR sur le Forum et le Pacte des Nations Unies sur les réfugiés. Les participants auront également des réunions-débats et des plénières durant lesquelles ils examineront plusieurs thèmes dont: «nouvelles approches de la crise des réfugiés visant à trouver collectivement des solutions durables. «Inclusion des réfugiés dans les systèmes et les plans de développement nationaux», «camps de réfugiés: prévoir la coexistence et l'inclusion sociale», «Comment lutter contre les stéréotypes et la xénophobie» et «comment développer la législation et constituer des cadres adéquats». La délégation du Conseil de la nation participant à cette conférence est composée du chef de la délégation, vice-président du Conseil de la nation, Malik Khediri et du sénateur Mohamed Benteba.

## ALGÉRIE-AFRIQUE-TANZANIE M. Bladehane prend part à la 18<sup>ème</sup> réunion ministérielle Afrique-Pays nordiques

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Rachid Bladehane, en qualité de représentant du ministre des Affaires étrangères, a pris part vendredi à Dar Es-Salaam (Tanzanie), aux travaux de la 18<sup>ème</sup> réunion ministérielle Afrique-Pays nordiques, tenue sous le thème «partenariat pour le développement durable». La réunion de Dar Es-Salaam «a enregistré une participation importante des pays nordiques à savoir la Suède, la Norvège, le Danemark, la Finlande et l'Islande, ainsi que vingt-neuf (29) pays africains des différents sous-régions du continent».

### MDN

## LUTTE TERRORISME Découvertes de quatre casemates pour terroristes à Batna

Quatre casemates pour terroristes ont été découvertes et détruites, jeudi, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la région de Beni Foudhala à Batna/5e RM, indique vendredi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de fouille et de recherche menée dans la région de Beni Foudhala à Batna/5e RM, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a découvert et détruit, le 07 novembre 2019, quatre (04) casemates pour terroristes», a précisé le MDN. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont arrêté, lors d'opérations distinctes menées à Bordj Badji Mokhtar et Tamanrasset/6e RM, huit (08) individus et saisi (59)

groupes électrogènes, (30) marteaux piqueurs et (03) détecteurs de métaux ainsi que (04) motocyclettes et (04) téléphones portables. Tandis qu'un (01) véhicule et une quantité de (6318) litres de carburant destinée à la contrebande, ont été saisis à Souk-Ahras, Tébéssa et El Taref/5e RM.

Dans le même contexte, ajoute la même source «des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Blida/1e RM, une (01) personne et saisi deux (02) fusils de chasse, (03) kilogrammes de poudre noire et (754) cartouches de différents calibres ainsi que des outils et produits entrant dans la fabrication et le remplissage de cartouches». Par ailleurs, des éléments de Garde-côtes et de la Gendarmerie Nationale ont arrêté quatre (04) immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen et Ain Timouchent.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ: 8 personnes arrêtées à Bordj Badji Mokhtar et Tamanrasset

Huit (8) personnes ont été arrêtées vendredi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Bordj Badji Mokhtar et Tamanrasset et ce dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, indique samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, le 08 novembre 2019, lors d'opérations distinctes menées à Bordj Badji Mokhtar et Tamanrasset (6<sup>ème</sup> Région militaire), huit (08) individus et saisi 1 véhicule et 3 camions chargés de sacs de mélange de pierres et d'or brut ainsi que 7 sacs de cuivre et 4 téléphones portables, tandis que 7.000

boîtes de tabac ont été saisies à bord d'un véhicule tout-terrain à El Oued (4<sup>ème</sup> RM)»,

précise-t-on de même source. Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté, à Sétif (5<sup>ème</sup> RM), deux (02) narcotrafiquants à bord d'un véhicule touristique chargé de 3.008 comprimés psychotropes, alors que 73.944 unités de feux d'artifice ont été interceptées à Batna et Sétif (5<sup>ème</sup> RM)». Par ailleurs, un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté six (06) immigrants clandestins de différentes nationalités à In Guezzam (4<sup>ème</sup> RM), Tiaret (5<sup>ème</sup> RM) et Khenchela (5<sup>ème</sup> RM)», ajoute le communiqué.